

Aujourd'hui: Nuageux avec averses, risques d'orages, vents modérés.  
Minimum 15° Maximum 28°  
Demain: Généralement ensoleillé.

DETAILS PAGE A2

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE



2229, ch. Chambly, Carignan 676-7119

MONTREAL, VENDREDI 7 JUILLET 1989

105<sup>e</sup> ANNÉE N° 252

56 PAGES, 4 CAHIERS

Hors de la zone métropolitaine: 45 cents  
Ailleurs au Québec: 50 cents ■ Îles de La Madeleine: 90 cents **35¢**

## Aujourd'hui



### B3 ARMEMENTS

L'URSS serait prête à réduire encore ses missiles nucléaires tactiques en Europe si l'OTAN accepte de négocier leur élimination éventuelle.

# Amiante: Québec conteste la décision de Washington

RUDY LE COURS

Des l'an prochain, les États-Unis commenceront à éliminer systématiquement l'utilisation de l'amiante à moins qu'une ordonnance des tribunaux, suscitée par l'industrie québécoise, ne vienne contrer la décision de l'Agence de protection de l'environnement (EPA), rendue publique hier.

Le ministre délégué aux Mines, M. Raymond Savoie, était catégorique hier: «Le seul recours qui

reste, c'est les tribunaux. L'industrie et l'Institut de l'amiante vont certainement contester la décision de l'EPA et on va les appuyer avec un maximum d'énergie».

Ce n'est guère d'ici quelques semaines toutefois qu'on saura exactement comment, car la décision qui paraîtra la semaine prochaine dans le *US Federal Register* — le pendant de la *Gazette officielle* — s'entendrait sur au moins 200 pages.

M. Savoie croit fort possible une victoire devant les tribunaux puisqu'une décision rendue par

l'EPA en 1986, presque identique à celle annoncée hier, avait été renversée par la Cour fédérale américaine l'année suivante. La Cour avait jugé mal fondée l'argumentation de l'EPA reprise à nouveau hier.

Le ministre croit que l'EPA a rendu cette décision qui va contre le consensus international qui prône une utilisation réglementée de la fibre ignifuge pour deux raisons: asseoir sa crédibilité par une décision qui ne sera pas contestée par les Américains eux-mêmes; céder aux pressions du

lobby américain des substituts de l'amiante et des services d'élimination de la fibre.

### Trois phases

Selon l'échéancier annoncé hier, l'utilisation de l'amiante sera interdite dans les feutres de recouvrement, les tuyauteries, les toits et les planchers, les amiantes-ciment et les vêtements, dès août 1990. Cela représente environ dix p. cent des quelque 67 000 tonnes de la fibre ignifuge ven-

VOIR AMIANTE EN A 2



## Rosemont

Je suis chien d'aveugle. Labrador à poil noir. J'habite Rosemont au coin de Saint-Zotique et de la 9<sup>me</sup>. Mon maître, M. Gabriel Senecal, est psychologue. Et aveugle bien sûr, puisque je suis chien d'aveugle...

J'ai été dressé à New York c'est pour ça que je m'appelle Kareem au lieu de Marcel ou Ronald, ou Pitou qui eussent mieux convenus dans le parc Beaubien, mais bon, je n'y peux rien...

Vous ai-je dit que mon maître était psy? Les gens s'en étonnent souvent: un psychologue aveugle? Comme c'est curieux... Mais ce n'est pas curieux du tout. Psy, c'est un métier pour écouter. Et de toute façon il les «voit» aussi ses patients. Comme bien des aveugles il voit à la voix... Il voit même les couleurs des silences, il voit les larmes, il voit les mensonges, la détresse. Mais ça la détresse, même moi qui ne suis pas aveugle, je peux la voir aussi, c'est pour vous dire comme elle est criante... Mon maître reçoit surtout des vieux couples qui n'en peuvent plus de se déchirer, des adolescentes mêlées, un peu d'alcool... Les nevroses compliquées c'est bon pour les quartiers chics, ici au coin de Saint-Zotique et de la 9<sup>me</sup> mon maître tient un modeste dépanneur d'âmes. Et finalement cela ferait plutôt l'affaire des gens qu'il soit aveugle, dans les quartiers populaires on est encore un peu gêné de mettre nues ses petites misères...

Pour le reste, eh bien ma foi pour le reste je fais ma vie ordinaire de chien guide. Je conduis mon psy là où il me dit. On ne sort pas beaucoup de Rosemont. La banque, puis quelques courses au Provigo au coin de Beaubien, un billet de 6-49 au dépanneur, un tour au parc en revenant. Des fois au CLSC sur Saint-Joseph, où le centre de conditionnement Epic sur la 41<sup>ème</sup>, mais il faut prendre alors l'autobus...

N'importe où ça ne me dérange pas, j'aime bien guider, j'aime bien être dehors même si des fois le trafic est épouvantable. Des fois, traverser le boulevard Saint-Michel c'est comme descendre les chutes Niagara dans un tonneau. Ne le dites pas à mon maître mais des fois j'ai tellement peur que je traverse les yeux fermés, moi aussi...

Mais le pire ce n'est pas le trafic. Je vais vous faire de la peine, mais le pire, c'est vous. Vous, oui. Vos bons sentiments et les questions connes à mon sujet: Est-ce qu'il attaque votre chien? Retrouve-t-il vos clefs quand vous les perdez? Est-ce qu'il pourrait faire des courses tout seul?... Qu'on se le dise: le n'attaque pas, je ne vais pas chez le nettoyeur tout seul, je ne sais pas comment fonctionne un four micro-ondes et je ne fais aucun tour de magie. Désolé, je ne suis pas Superdog. Je guide, point.

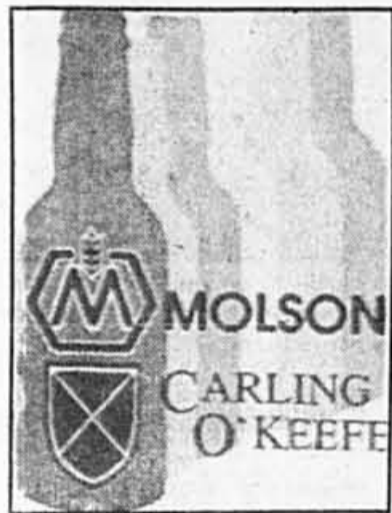
Mais encore là il en est qui veulent vérifier comment je guide. Et pour me tester ils placent des obstacles sur mon chemin! Je vous jure!... Tiens comme celui-là, l'hiver dernier qui avait fermé le trottoir sur la 9<sup>ème</sup> avec une rangée de poubelles. Et il attendait silencieux (pour ne pas que mon maître le détecte) il attendait en retrait, les bras croisés pour voir ce que j'allais faire...

Que voulez-vous que je fasse? J'ai fait le tour par la rue, entre deux autos stationnées et je suis remonté sur le trottoir un peu plus loin, l'obstacle dépassé...

Le tata m'a félicité, le pouce levé.

Je vous disais tantôt que j'ai bien bien ma job de chien guide. N'empêche qu'il y a des jours comme ça, où je ne détesterais pas être un pit-bull ou un gros malamuth...

PIERRE FOGLIA



### A8 MOLSON-O'KEEFE

Le Bureau fédéral de la politique de concurrence et Investissement Canada autorisent la fusion des brasseries Molson et Carling O'Keefe.

## Moins de Labatt Bleue... plus d'Alcan!



PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

Le bref combat des affiches n'est qu'une bavure, dit-on au Festival de jazz.

## Le Festival en temps de guerre d'affiches

MARIO ROY

Par comparaison, la bataille de la Marne avait l'air d'une rigolade!

Dans les 48 heures précédant l'ouverture du Festival de jazz, la semaine dernière, le superviseur d'une équipe de huit à dix employés de montage et d'entretien du Festival a demandé à ses troupes de procéder au démantèlement d'une demi-douzaine de grosses affiches Labatt Bleue placées sur les sites de l'événement. Un employé de la brasserie en fait-il monter de nouvelles? Au combat: on démantèle à nouveau!

Ces hostilités se sont déroulées notamment sur le site Saint-Denis et même à

l'intérieur de la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts. Et, assurant à l'unisson les généraux du jazz, Alain Simard et André Ménard, un traité de non-prolifération a été conclu avant que l'artillerie lourde ne soit appelée en renfort...

Ce tragi-comique combat des affiches est une réalité avec laquelle le Festival de jazz a toujours vécu. «En 1986, le fabricant de cigarettes et la brasserie Molson qui nous commandaient alors jouaient beaucoup plus dur», commente André Ménard, qui confirme avoir donné à un de ses employés le mandat de voir au respect des ententes d'affichage liant les commanditaires de l'événement.

Ainsi, non seulement a-t-on enlevé des

affiches Labatt, mais on a également fait ajouter du matériel publicitaire d'Alcan, l'aluminerie étant devenue momentanément sous-représentée. «Il fallait rétablir un équilibre rompu», dit encore Ménard.

C'est que l'enjeu de la bataille est important pour les deux principaux bailleurs de fonds privés du Festival.

Surtout pour la brasserie Labatt. Contrairement à Alcan, qui ne vise en somme qu'à maintenir son image de marque, le brasseur de houblon, lui, compte sur un profit immédiat en termes de vente. Et la situation est devenue d'autant plus cruciale pour Labatt qu'hier, le Bureau fédéral de la politique de concurrence et Investissement Canada ont autorisé la fusion des brasseries Molson et Carling O'Keefe, créant ainsi un gigantesque compétiteur

VOIR AFFICHES EN A 2

### ■ CJZZ bat les records, pages C2 et C3

## Un Palestinien précipite un autocar et ses 50 passagers dans un ravin: 14 morts

VICTOR CYGIELMAN  
collaboration spéciale  
JÉRUSALEM

Israël est en deuil. Dans un autocar qui faisait route de Tel-Aviv à Jérusalem, avec 50 passagers, un Arabe palestinien d'une trentaine d'années s'est brusquement levé, s'est agrippé au volant, en criant «Allah est grand», et ne l'a pas lâché jusqu'à ce que le car dévale le talus et se précipite trente mètres plus bas, dans l'abîme.

Bilan provisoire: 14 morts, 37 blessés et deux disparus. Parmi les blessés graves, on compte sept Américains et un Canadien.

S'agit-il d'un attentat-suicide individuel ou d'une mission-suicide soigneusement préparée? Le Palestinien, blessé, est en état d'arrestation. La police enquête.

«Cet épouvantable attentat est le fruit d'un cerveau malade, excité par une campagne de haine incessante, dirigée contre Israël, contre les juifs», a déclaré le premier ministre Shamir.

Les gens sont inquiets, tendus, en colère. Un peu partout, on entend des cris réclamant vengeance. La police a envoyé des renforts à Jérusalem, pour empêcher des actes de représailles. Mais deux Arabes ont été battus près du marché juif de Jérusalem.

Les partis politiques n'échappent pas aux réactions passionnelles. «Combien de temps encore notre pays continuera-t-il sa marche vers le suicide?» demande le Parti nationaliste de droite *Tzometh* du général de réserve R. Eytan.

Le mouvement des colons juifs en territoire occupé exige du gouvernement de cesser de badiner avec l'Intifada et de «commencer à faire la guerre à cet ennemi implacable qui cherche à tuer des juifs, simplement parce qu'ils sont juifs».

Simultanément à ce drame, sur le terrain politique, le pays fait face à une nouvelle crise. Le ministre israélien de la Défense Yitzhak Rabin a affirmé hier que le Likoud, bloc de droite membre de la coalition gouvernementale, avait, en imposant de dures condi-

tions, porté un grave coup aux chances de mise en oeuvre du plan de paix israélien sur des élections dans les territoires occupés.

Rabin, co-auteur du plan avec le premier ministre Shamir, a déclaré qu'il recommanderait à sa formation, le Parti travailliste, de quitter la coalition de gouvernement si Israël ne parvient pas à faire avancer le processus de paix en raison des conditions imposées par le Likoud.

«Il est clair que les décisions du Likoud portent un grave coup aux chances de mise en oeuvre du plan de paix», a déclaré Rabin à Radio-Israël.

Ce plan prévoit la tenue d'élections dans les territoires occupés afin que les Palestiniens choisissent une délégation appelée à négocier ensuite avec Israël un statut d'autonomie transitoire pour les territoires.

### Quatre conditions

Le Likoud de Shamir a approuvé à une écrasante majorité mercredi soir le plan de

VOIR PALESTINIEN EN A 2



### DÉPÔTS GARANTIS

10<sup>3/4</sup>% 1 AN INTERET ANNUEL  
10<sup>7/8</sup>% 15 MOIS INTERET A L'ECHEANCE  
10<sup>1/4</sup>% 3 ANS INTERET ANNUEL

### OFFRE SPÉCIALE

1/8% de plus sur les dépôts garantis pour les personnes âgées de 60 ans et plus.

### PRÊT HYPOTHÉCAIRE

A partir de 11<sup>3/4</sup>%

### BÉNÉFICES PLUS COMPTE ÉPARGNE-CHÈQUES

Jusqu'à 11<sup>08</sup>%

Laval: 682-3200  
Pointe-Claire: 694-5670  
Ville Mont-Royal: 341-1414  
Outremont/Vincennes/Indy: 739-3265  
Outremont/Laurier: 272-4777  
MTU/Université: 871-7200  
MTU/Place Viller-Marie: 861-8383  
6995, boul. Gouin O.: 745-1515  
Anjou: 355-4780  
LaSalle: 366-0730  
Brossard: 466-2500  
St-Lambert: 466-9666

### ENRICHISSEZ VOS PLACEMENTS!

TOUTS SUJETS À CONFIRMATION



## SUIVE DE LA UNE

# Les Franco-Ontariens préparent une riposte à la Banque Nationale

DANIELLE BONNEAU

■ L'annonce hier que la Commission canadienne des droits de la personne considère, après enquête, que la Banque Nationale du Canada a fait preuve de discrimination en 1984 envers un de ses employés franco-ontariens à cause de son origine ethnique, a créé des remous au sein de la communauté francophone ontarienne.

L'Association des enseignants et enseignantes franco-ontariens a fait parvenir hier après-midi une lettre au gérant de la succursale de la Banque Nationale du Canada, située à Ottawa, avec qui elle fait affaire depuis 20 ans, pour lui signaler sa profonde désapprobation. La banque gère les deux comptes principaux de l'association, qui a un budget annuel de \$3,5 millions.

«Je trouve l'attitude de la banque inacceptable. Cela n'a pas de bon sens, a déclaré hier M. Jacques Schryburt, secrétaire trésorier de l'association. Dans la lettre, je lui ai demandé de réparer les torts faits à M. Soullière et de présenter ses excuses à la population.

«La banque s'est toujours vantée auprès de la communauté francophone de l'Ontario d'être la banque des francophones, a-t-il continué. Elle dit qu'elle est là pour nous et qu'elle offre ses services en français. Ça fait drôle de voir les hauts dirigeants nous oublier comme ça et faire cet affront à tous les francophones.»

M. Schryburt a l'intention de recommander en septembre, lors de la prochaine réunion du bureau de direction, de changer d'institution bancaire et de proposer aux 6 000 membres francophones de l'association qui font affaire avec la Banque Nationale du Canada, de faire de même.

M. Guy Matte, président de la Fédération des francophones hors Québec, a déclaré de son côté qu'aucun mouvement de protestation concerté n'était encore formé.

«C'est un peu prématuré, a-t-il dit hier. Mais des choses vont se faire. L'attitude de la banque nous étonne et nous déçoit. Dire que nous, francophones, on ne peut pas devenir vice-président en Ontario, c'est inacceptable. C'est insultant. Surtout que la banque se plaît à dire qu'elle est là pour nous.

«Il y aura des réactions de la part des gens qui font affaire avec la banque, a-t-il poursuivi. C'est de la mauvaise publicité et l'institution devra en subir les conséquences. Elle devra s'excuser. Mais pour le moment, on n'a pas encore de plan d'action. C'est un peu tôt.»

Mme Rolande Soucie, présidente générale de l'Association canadienne française de l'Ontario, était quant à elle prudente, hier. Elle a dit vouloir d'abord lire le rapport de l'enquête menée par la Commission canadienne des droits de la personne avant de se prononcer. Elle demandera ensuite un rencontre avec les dirigeants de l'institution bancaire en Ontario.

«Si la banque, identifiée aux francophones, a adopté une pareille politique pour essayer de gagner le marché anglophone, elle a fait une erreur de jugement très sérieuse, a-t-elle quand même déclaré. Cela ne devrait pas se faire en 1989, dans une société pluraliste comme la nôtre.»

M. Louis Soullière, un Franco-Ontarien qui est au service de la Banque Nationale du Canada depuis 35 ans, a porté plainte auprès de la Commission canadienne des droits de la personne en 1986. En 1984, alors qu'il était directeur en chef des opérations du crédit pour les divisions de l'Ontario et du Manitoba, à Toronto, il soutient ne pas avoir été considéré comme candidat à un poste de vice-président à cause de son nom de famille à consonance française.

La Commission canadienne des droits de la personne a conclu au terme de son enquête que M. Soullière n'a effectivement pas été considéré à cause de son origine ethnique.

La banque nie que quel qu'un ait dit à M. Soullière que sa candidature ne serait pas acceptée à cause de son nom de famille. Le candidat choisi, a-t-elle affirmé, a un plus grand potentiel et une plus vaste expérience.

Or, après avoir écouté une conversation entre M. Soullière et M. Roland Robichaud, vice-président des opérations commerciales au Québec, enregistrée à l'insu de ce dernier en 1984, l'enquêteur de la commission a souligné que M. Robichaud a répété 12 fois que si M. Vallière avait eu un nom anglais, il aurait été considéré pour le poste de vice-président. L'enquêteur a estimé par ailleurs que M. Soullière avait l'expérience requise pour le poste.

Depuis qu'il a porté plainte, M. Soullière a été rétrogradé au poste de simple directeur du crédit, à Toronto.

Les deux parties se rencontrent aujourd'hui dans la Ville-Reine devant le Tribunal des droits de la personne, qui décidera s'il s'agira en dépit de la demande de prohibition déposée par la banque devant la Cour fédérale. L'institution bancaire conteste la juridiction du tribunal dans cette cause, estimant qu'il n'est pas impartial.

## AMIANTE

Amiante: Québec conteste la décision de Washington

dues par le Québec l'an dernier aux États-Unis, c'est-à-dire 13 p. cent du total de ses expéditions.

En 1993, c'est encore 18 p. cent du marché qui sera fermé. L'interdiction frappera alors les freins et les transmissions d'automobiles et de camions, les mécanismes de friction ainsi que les joints de dilatation.

Enfin, en 1996, les recouvrements, toits, produits du papier, plaquettes et garnitures de freins devront à leur tour montrer patte blanche, ce qui représente encore la fermeture de 66 p. cent du marché.

Selon M. George McKammon, directeur de l'Institut de l'amiante canadien, les six p. cent restants représentent une échappatoire pour l'Armée américaine qui craint ne pouvoir trouver à temps de substituts dans la fabrication de certaines composantes de ses missiles.

Toutefois, selon M. Savoie, les substituts sont aussi rares, moins efficaces et plus dispendieux pour les pièces d'automobile.

### Éviter l'effet boule de neige

M. Savoie, qui paraissait davantage irrité que déçu, a par ailleurs indiqué que Québec entend déployer beaucoup d'énergie à faire en sorte que la décision de l'EPA ne fasse pas boule de neige auprès des autres clients de l'industrie québécoise. L'Europe en particulier s'appête à réviser sa réglementation. Cependant, le gros de la production québécoise est vendue en Asie (Japon, Inde et Thaïlande).

L'irritation de Québec, partagée sur un mode moins énergique par le ministre fédéral Jake Epp, qui se montre plutôt déçu, voire résigné, vient du fait que la décision américaine va à l'encontre des décisions prises récemment par l'Organisation mondiale de la santé et l'Organisation internationale du travail pour qui l'utilisation de l'amiante peut être sécuritaire si elle est bien contrôlée.

«Nous faisons de la prévention dans le domaine de la pollution. Nous éliminons du marché un agent cancérigène», a même prétendu hier M. William K. Reilly, administrateur de l'EPA.

M. Epp, qui était à Yellowknife, a indiqué dans un communiqué que le Canada avait demandé à plusieurs reprises à l'EPA de convoquer un groupe d'experts internationaux pour étayer la preuve de ses prétentions. «Je trouve déplorables que l'EPA n'ait pas jugé bon de tenir un tel forum», a déclaré-t-il. Il ajoute qu'Ottawa n'a pas abandonné les gens qui vivent de l'amiante, en continuant de prôner son utilisation contrôlée.

### Une «décision hasardeuse»

Dans son côté, le président de la CSD, M. Claude Gingras, a émis l'avis que la décision de l'EPA est particulièrement hasardeuse: «En acceptant d'éliminer l'amiante, le gouvernement américain ouvre la porte à un accroissement important des produits de remplacement dont on ne connaît ni les effets sur la santé ni les techniques d'utilisation.» Il faudra compter 20 ans avant qu'on connaisse ces produits, leurs effets, leurs dangers, prédit-il.

La CSD représente environ 1 000 syndiqués à Asbestos, soit la moitié des quelque 2 000 travailleurs de l'amiante. L'autre moitié basée dans la région de Thetford-Mines est représentée par la Fédération de la métallurgie CSN, dont le porte-parole, M. Philippe Tremblay, n'a pu nous rappeler.

Quant au chef du Parti québécois, M. Jacques Parizeau, il s'est dit inquiet mais non surpris de la décision de Washington.

«C'est sûr que cela m'inquiète, mais ce n'est pas le premier ni le dernier épisode de ce genre-là», a dit M. Parizeau à Bromont.

Le chef du Parti québécois, qui était ministre des Finances lorsque le gouvernement Lévesque a nationalisé les mines d'amiante, a ajouté que l'élimination totale de l'amiante allait se heurter à des contraintes techniques. «Il y a certains usages industriels qui exigent l'amiante. On a cherché des substituts, mais ils ne sont pas parfaits», a-t-il commenté. □

## AFFICHES

Le Festival en temps de guerre d'affiches

sur le marché canadien de la bière, qui est de \$5 milliards annuellement.

Peut-être Alain Simard voyait-il venir la chose: au tout début du Festival, il a avisé par écrit les dirigeants de la brasserie O'Keefe de veiller à ce que leur dirigeable ne survole pas les sites du Festival. Sûrement pour éviter un combat aérien avec la montgolfière Labatt basée derrière la Place des Arts!

Sept commanditaires privés fournissent \$2 des \$5 millions prévus au budget du 10<sup>e</sup> Festival de jazz: Alcan et Labatt comptent pour plus de la moitié de ces \$2 millions — un record canadien en matière de commandite privée d'un événement culturel. Par rapport à ces chiffres, la participation des gouvernements est fai-



Aidé de civils, la police porte secours aux blessés gisant dans le ravin où un Palestinien, criant «Allah Akbar!», a précipité hier un autocar israélien, causant la mort de 14 personnes. L'attentat est survenu sur la route reliant Tel Aviv à Jérusalem.

PHOTO AP

ble: Ottawa injecté \$ 194 000, Québec y va de \$ 270 000, la Communauté urbaine de Montréal \$ 25 000 et la Ville de Montréal \$ 115 000.

«De façon générale, les commanditaires ont compris qu'en surexposant leur matériel publicitaire, ils finiraient par tuer la poule aux œufs d'or qu'est pour eux le Festival de jazz», estime Alain Simard.

Celui-ci jure que jamais l'événement qu'il organise ne consentira à s'afficher carrément sous une marque de commerce comme le font les différents JVC Jazz Festival à travers le monde; le manufacturier d'appareils électroniques commandite de tels événements à New York, Newport, Nice, London et La Haye.

Toujours selon Simard, le bref combat des affiches de la semaine dernière n'est qu'une bavure attribuable au zèle d'un nouvel employé de chez Labatt. «Depuis le début, nous fonctionnons avec Labatt selon un gentleman agreement qui a toujours été respecté. Je sais qu'il y a eu des petits problèmes de dernière minute, mais ils ont été vite réglés», ajoute Jean-Guy Thibeault, porte-parole d'Alcan.

Hier, aucun représentant du brasseur de la Labatt Bleue n'a pu être joint. Pour l'instant, leur point de vue demeure un... secret! □

## PALESTINIEN

Un Palestinien précipite un autocar dans un ravin: 14 morts

paix israélien mais seulement après l'acceptation par le premier ministre de quatre conditions formulées par les «durs» du parti, dont le ministre du Commerce Ariel Sharon. Ces conditions sont la poursuite de l'implantation de colons juifs dans les territoires occupés, le refus de la création d'un État palestinien, le refus de toute négociation tant que les Palestiniens n'auront pas renoncé à l'Intifada et l'interdiction aux Arabes de Jérusalem-Est de participer au scrutin prévu par le plan. En acceptant ces conditions, Shamir a ouvert une crise au sein du gouvernement de coalition.

Dix-sept députés travaillistes (sur 39) exigent la démission immédiate des ministres de leur parti. Le vice-premier ministre et ministre des Finances Shimon Pérès affirme: «Les quatre points ont mis fin à l'initiative de paix. Nous ne pouvons pas nous taire quand on essaie d'induire le peuple en erreur en affirmant — comme le fait Shamir — que rien n'est arrivé. Shamir peut s'incliner devant le dictat de Sharon, mais pas le Parti travailliste.»

Cependant, Pérès prend soin de ne pas recommander, dans l'immédiat, l'éclatement du gouvernement d'union nationale. Le ministre travailliste de la Défense Rabin dit pour sa part: «Un coup grave a été porté à l'initiative de paix» mais il propose de ne pas agir à la hâte et d'attendre quelques semaines avant de prendre une décision. «Nous ne devons pas rester à tout prix dans ce gouvernement, mais voyons d'abord ce que Shamir compte faire, concrètement, puisqu'il dit que rien n'est changé.»

La prudence prévaut probablement. A moins d'une révolte au bureau politique, puis au comité central travailliste, (qui ne sont pas prêts de se réunir), c'est

sans doute cette position d'expectative qui sera adoptée par la majorité. En effet, le tout n'est pas de quitter le gouvernement avec éclat. Il faut ensuite soit avoir le soutien de la Knesseth pour former un nouveau gouvernement dirigé par un travailliste, soit avoir de bonnes chances de gagner de nouvelles élections. Les dirigeants travaillistes doutent de l'un comme de l'autre.

### Sharon et Cie

MM. Pérès et Rabin attendent pour voir si Shamir est sérieux quand il affirme: «L'initiative de paix, approuvée par le gouvernement, reste inchangée», et si le premier ministre saura traduire, dans les faits, cette affirmation, sans se faire descendre par Sharon et Cie. Autrement dit, sans perdre la direction du Likoud et donc aussi son poste de premier ministre.

Surtout, les dirigeants travaillistes attendent la réaction de Washington. Pour le moment, les États-Unis réagissent avec précaution et affirment, avec Shamir, que l'initiative de paix israélienne demeure valable. Mais que se passera-t-il quand tout restera bloqué? Le gouvernement Shamir continuera-t-il à faire du surplace, dans l'attente, dans l'espoir, peut-être, que l'OLP et les Palestiniens de l'Intifada perdent patience et rejettent formellement le plan de paix d'Israël? Question que se posent Pérès et ses proches.

L'administration Bush passera-t-elle à l'ordre du jour ou bien les États-Unis décideront-ils d'abandonner Shamir et l'initiative de paix israélienne, jugée définitivement compromise par le durcissement de ses termes (les fameux «quatre points») imposés par Sharon et Cie? En somme, si Shamir est lâché par Washington, les travaillistes pourraient plus facilement quitter le gouvernement avec l'espoir de gagner les prochaines élections axées sur le thème: Que préférez-vous, l'isolement et la guerre, avec le Likoud, ou l'amitié des États-Unis et la paix, avec les travaillistes? □

## Un gagnant du 6/49 reste introuvable

Presse Canadienne  
CALGARY

■ Le propriétaire du billet gagnant d'un lot de plusieurs millions de dollars, un résident d'Alberta, a perdu son pactole, faute de l'avoir réclamé dans les délais requis.

Malgré l'énorme campagne de publicité orchestrée par la société de loterie Western Canada, le prix de \$4,2 millions remporté par le détenteur d'un billet du Lotto 6/49, vendu en Alberta en juillet 1988, n'a jamais été revendiqué.

La personne qui possède ce billet avait jusqu'au 2 juillet pour faire valoir ses droits au gros lot. C'est la première fois qu'un prix de cette importance n'est pas réclamé, ont fait savoir hier les porte-parole de la société.

L'argent sera donc intégré au fonds qui sert à alimenter les tirages de prix bonis, à tous les six mois.

## Une panne de deux heures à Outremont et Mont-Royal

■ Une panne d'électricité a privé de courant pendant près de deux heures, hier soir, 5 700 abonnés d'Hydro-Québec des municipalités d'Outremont et Mont-Royal.

La cause et l'origine de cette panne, survenue vers 22 h 15, n'étaient pas connues, ce qui a forcé les techniciens d'Hydro à rétablir le courant graduellement en détournant le service sur des circuits différents. Hydro prévoyait rétablir le service chez tous les abonnés vers minuit.

Cette panne, a précisé un porte-parole, est sans rapport avec celle qui a affecté plus tôt dans l'après-midi la municipalité de Mont-Royal et le quartier montréalais de Côte-des-Neiges, en plus de forcer l'interruption des émissions de plusieurs stations de télévision de la métropole.

## Où donner son sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge tient des cliniques aux endroits suivants:

- à Montréal: Centre permanent de la Croix-Rouge, 3131 est, rue Sherbrooke, de 9 h à 18 h;
- à Montréal: Défense nationale (Garnison Longue-Pointe), Gymnase — Bâtisse 123, 6560, rue Hochelaga, de 11 h à 14 h;
- à Saint-Laurent: Centre de service Sears, Salle de conférence A & B, 3075, rue Thimens, de 9 h à 11 h 30 et 13 h à 16 h;
- à Saint-André-Avellin: Organisée par le Club Optimiste Saint-André-Avellin; à l'Aréna, de 14 h 30 à 20 h;
- à Saint-Adolphe-d'Howard: Centre récréatif, de 14 h 30 à 20 h 30.

## Corrections

■ Dans un article paru dans notre édition d'hier concernant la désignation des membres de l'exécutif de la Commission des Écoles catholiques de Montréal, nous avons écrit par erreur que M. André Lafrance a été reconduit dans ses fonctions, tout comme les quatre autres membres sortants de l'exécutif, dans ses fonctions. Or, M. Lafrance ne fait pas partie de l'exécutif présent et n'était pas membre de l'exécutif sortant. C'est Mme Estelle Trudel qui assurait et assurera un poste de conseiller au comité exécutif de la CECM. Nos excuses.

D'autre part, Mme Cleona Dow, la femme de Donald Dow, un des récents gagnants de Loto-Québec, est belle et bien vivante. C'est Lilian Miltimore, belle-soeur de ce dernier, qui est morte il y a deux ans. Nos excuses.

## Votre Seigneurie est aussi une cruciverbiste

Presse Canadienne  
HAMILTON, Ontario

■ Un avocat audacieux a accusé un juge hier de prêter beaucoup plus d'attention à ses mots croisés qu'aux témoins du procès qu'il préside.

«Je n'ai pu m'empêcher de remarquer, a lancé Me William McKechnie, que Votre Seigneurie a un mot croisé devant elle, sur lequel elle travaille. Il n'y a pas d'autre chose devant elle.»

«Procédez», a répondu le juge Douglas Latimer. Je porte toute

mon attention à votre cause. Que vous en ayez connaissance ou non, je prête attention à ce que vous dites et à ce que les autres témoins ont dit, comme dans toutes les causes depuis 17 ans.»

«De toute évidence, vous étiez en train de faire un mot croisé», a rétorqué l'avocat.

— «C'est inexact», a conclu péremptoirement le président du tribunal.

Et le procès de Gordon Luscombe, 64 ans, se continue. Il est accusé de conduite dangereuse et de voies de fait sur un policier.

La Quotidienne à trois chiffres 876  
à quatre chiffres 8874



27-5-01 Vendredi 7 juillet 1989

## LA MÉTÉO

Québec			États-Unis		
Min.	Max.	Aujourd'hui	Min.	Max.	Min.
Abtibi	10	24	Ensoleillé	Boston	18
Outaouais	12	27	Dégagement	Buffalo	19
Laurentides	12	27	Dégagement	Chicago	17
Cantons de l'Est	12	27	Dégagement	Miami	23
Mauricie	12	27	Dégagement	New York	20
Québec	12	27	Dégagement		
Lac-Saint-Jean	10	24	Dégagement		
Rimouski	12	25	Averses		
Gaspésie	8	28	Averses		
Bas-Caraïbe	10	20	Dégagement		
Sept-Îles	10	20	Dégagement		
Canada			les capitales		
Min.	Max.	Aujourd'hui	Min.	Max.	Min.
Victoria	8	23	Amsterdam	16	30
Edmonton	7	25	Athènes	24	32
Winnipeg	8	28	Acapulco	26	33
Toronto	13	24	Berlin	13	30
Fredericton	15	28	Bruxelles	14	31
Halifax	16	24	Buenos Aires	1	10
Charlottetown	17	27	Copenhague	13	27
Saint-Jean	15	25	Osaka	15	25
			Sao Paulo	15	25
			Stockholm	15	25
			Tokyo	22	33
			Le Caire	26	35
			Trinidad	24	32
			Lisbonne	16	25
			Vienna	19	30
			London	17	28

Vendredi 7 juillet 1989

# La baignade, 2e cause de mortalité chez les jeunes

FRANÇOIS BÉLIVEAU

■ Une quarantaine d'enfants de moins de 15 ans se noient chaque année au Québec, dont quatre ou cinq dans les eaux des plages ou des piscines publiques. Et pour chaque noyade réelle, de quatre à dix quasi-noyades surviennent, qui peuvent laisser des séquelles neurologiques très graves.

«C'est pour beaucoup de Québécois le début des vacances et nous voulons alerter les gens sur les dangers qui guettent les baigneurs et les plaisanciers», lançait hier le porte-parole des Départements de santé communautaire (DSC), le docteur Michel-Y. Pelletier, du DSC de Rimouski.

En rencontre de presse, les DSC conjointement avec le Service national des sauveteurs et l'Association des responsables aquatiques du Québec ont déclaré que la majorité des noyades dans les baignades publiques pourraient être évitées.

«Il faut tout mettre en oeuvre pour éviter ces accidents qui constituent la deuxième cause de mortalité chez les moins de 15 ans, après les accidents de la route. Malgré tous les efforts déployés depuis quelques années par les principaux intervenants, nous déplorons que plusieurs lieux publics de baignade ne soient toujours pas sûrs. Trop de parents croient à tort que leurs enfants sont en sécurité du seul fait qu'ils fréquentent un endroit identifié «plage surveillée».

Après les enquêtes du coroner Roch Héroux en 1987 et 1988 sur des noyades d'enfants survenues dans des endroits surveillés, le comité d'action pour la sécurité des plages publiques des DSC avait fait part à la presse d'une constatation alarmante: plus de la moitié des plages publiques de l'Est du Québec ne sont pas sûres, et, par conséquent, les parents prennent presque toujours des risques lorsqu'ils fréquentent ces endroits avec leurs jeunes enfants.

### Bien choisir l'endroit

«En effet, dira Pierre Langlois, du Service national des sauveteurs, ce n'est pas tout de dire aux parents «surveillez vos enfants». Il y a une foule de circonstances et de facteurs qui entrent en cause lorsque survient une noyade.»

Le coroner Héroux concluait l'automne dernier en disant aux parents qu'ils sont les premiers concernés, que les sauveteurs ne sont pas des gardiens, et qu'ils ne doivent jamais quitter leurs enfants des yeux même s'ils sont dans leur piscine privée.

Quant au docteur Pelletier, il a déploré une fois de plus, hier, que l'ensemble des installations reconnues sous le vocable de jeux d'eau ou de parcs aquatiques (glissades, descentes en spirales) ne soient pas couvertes par les règlements de sécurité des plages publiques. Ces jeux d'eau ne nécessitent pas le même genre de surveillance que les activités de baignade.

Il a aussi rappelé l'importance pour les parents de choisir les plages où l'eau est limpide afin d'éviter les infections et autres problèmes liés à la baignade en eau polluée et contaminée par des virus ou bactéries.

Les DSC invitent aussi les parents à démontrer autant de vigilance, sinon plus, face à la sécurité des plages ou piscines en s'assurant de l'existence d'une ligne de bouées délimitant la zone surveillée, l'indication du point le plus profond, la présence d'équipements de secours et de communication rapide, de surveillants-sauveteurs qualifiés et en postes et de la compétence du personnel à utiliser l'équipement de secours.

«Compte tenu que quatre millions de baigneurs fréquenteront les installations aquatiques au Québec cet été, nous croyons urgent, nécessaire et fondamental de les sensibiliser sur les dangers qu'ils peuvent courir», a pour sa part dit le docteur Alphonse Montminy, président du Service national des sauveteurs, organisme voué à la sauvetage, qui affirme avoir été injustement remercié par la Commission des écoles catholiques de Montréal



Le bassin de baignade du parc de la Côte-Sainte-Catherine est fermé pour cause de «chicane de clocher».

PHOTOS PHIL BOSSÉ, La Presse

# La plage de Sainte-Catherine fermée à cause d'une querelle de clocher

RICHARD FORTIN

■ Une querelle entre une petite municipalité de banlieue et un entrepreneur local prive la population de Montréal et des environs de la plus belle plage de la région.

En effet, le bassin de baignade du parc de Côte-Sainte-Catherine situé en face des rapides de Lachine n'a pas été ouvert cette année. Les négociations entreprises en avril dernier par Sainte-Catherine avec le concessionnaire pressenti, M. Rosaire Lamarche, n'ont pas abouti.

La municipalité espère pouvoir rouvrir la plage demain, mais le camping attenant restera certainement fermé.

Sainte-Catherine et M. Lamarche, propriétaire de Pavage Lamarche limitée, s'accusent mutuellement d'avoir retardé indûment la signature du contrat.

### Privatisation «forcée»

L'imbrication actuelle est le résultat de la privatisation «forcée» du site aménagé en 1967 par le ministère des Loisirs, de la Chasse et de la Pêche, et repris en main en 1986 par la Société des équipements de plein air (SEPAQ), un organisme paragon gouvernemental. SEPAQ a «donné» les installations du parc à Sainte-Catherine l'année dernière.

«Nous n'en voulions pas, a expliqué le maire, M. Raymond



M. Raymond Bellavance, maire de Sainte-Catherine, municipalité de 8000 habitants au sud de Montréal.

Bellavance. Le parc est déficitaire et le loyer exigé par la voie maritime est de \$16000 par année. Mais quand la SEPAQ a menacé de fermer le site si nous n'en prenions pas possession, nous avons cru de notre devoir de ne pas en priver la population.»

Pour des raisons économiques, le concessionnaire Sodem inc, qui gère entre autres la plage d'Oka, a décidé en février dernier de ne pas renouveler son contrat avec Sainte-Catherine.

«Deux hommes d'affaire, Daniel Langevin et Pierre Brise-

bois, nous ont proposé de faire un golf et un terrain de pratique à la place du camping, a raconté M. Bellavance. On aurait pu le leur donner. Mais Rosaire Lamarche s'est interposé.»

### Mitsou persiste et signe

Alerté des intentions de la municipalité, M. Lamarche a déposé devant le conseil municipal une pétition de plus de 5000 noms pour s'opposer à la transformation du camping en golf.

«Il y avait même la signature de Mitsou, s'est moqué le maire Bellavance. Je ne savais pas qu'elle habitait ici. De toute façon, des gens avaient signé plusieurs fois.»

Rosaire Lamarche a rétorqué qu'il n'a pas vérifié les pétitions, mais que tous les commerçants de la ville ont endossé sa position. «Dans une petite ville, c'est important», a-t-il précisé.

Finalement, le maire et l'entrepreneur se sont mis d'accord sur un projet de contrat au début mai, mais après avoir consulté son avocat, M. Lamarche a décidé d'apporter des modifications.

Ce contrat révisé a été soumis à la ville le 22 juin. Le parc est habituellement ouvert à la mi-mai.

«Le conseil municipal n'a jamais voulu discuter avec moi, a affirmé M. Lamarche. Je ne voulais pas que la ville puisse annuler le contrat parce que j'avais l'intention de faire des investissements importants. Et avec les élections municipales qui s'en

viennent, il vaut mieux être prudent.»

«En fait, a expliqué de son côté le directeur et trésorier, M. Pierre Beaudry, M. Lamarche voulait pouvoir mettre fin lui-même à la convention sans que la ville puisse faire de même. Nous aurions eu des obligations, mais pas lui.»

On murmure aussi que Rosaire Lamarche aurait voulu évincer le personnel syndiqué qui s'occupe de l'entretien des installations. M. Lamarche nie absolument. «Il n'y avait aucun problème. J'ai même rencontré le représentant syndical, Raoul Aupin, le 11 juin», a-t-il soutenu.

La municipalité a mis fin aux pourparlers vendredi dernier et envoyé mardi une équipe sur le site du parc pour préparer l'ouverture de la plage. «Mais nous n'avons aucune expérience dans ce domaine, a avoué le maire Bellavance. Nous négocions un contrat de service avec Sodem pour qu'elle nous donne un coup de main. On verra si ça fonctionne.»

M. Serge Robillard, président de Sodem, n'a été avisé que mercredi.

En attendant, les cyclistes qui empruntent la piste longeant la voie maritime sur onze kilomètres se butent à une clôture fermée. Le long du parcours, pas un seul panneau indicateur ne signale que la plage est fermée.

«Tout pour une chicane de clocher», a soupiré un visiteur déçu.

# Une enquête sur le Centre des soins prolongés

■ À la lumière des informations fournies par le Centre des soins prolongés de Montréal, la ministre de la Santé et des services sociaux, Mme Thérèse Lavoie-Roux, a ordonné hier une enquête plus approfondie.

Le porte-parole du ministère, M. Yves Thomas Dorval, a indiqué à La Presse que les responsables du Centre avaient été contactés et que des vérifications comptables allaient être faites au cours des prochains jours.

Le directeur du centre, M. John Johnston, a avoué lors d'un récent conseil d'administration, avoir emprunté \$13000 pour son usage personnel des fonds publics du Centre, qui accuse un déficit de \$280000.

«Les renseignements fournis par le Centre nous ont conduits à faire de plus amples vérifications. Un avis légal a également été demandé au contentieux du ministère», a déclaré M. Dorval.

En attendant les résultats de l'enquête, qui ne saurait tarder, le directeur général continuera d'occuper ses fonctions. Le conseil d'administration de l'établissement est responsable de la nomination d'un candidat à ce poste.

Environ 75 employés du centre ont manifesté mercredi devant leurs bureaux, pour réclamer la démission de M. Johnston advenant qu'une enquête révèle qu'il a bel et bien emprunté les \$13000 pour payer ses billets de théâtre, sa voiture, et autres dépenses personnelles.

# Victime de meurtre

■ Une jeune femme atteinte d'une balle à la tête dans la nuit de mercredi rue Rachel, à Montréal, est morte hier à l'hôpital où elle avait été transportée.

La victime du 51e meurtre de l'année sur le territoire de la CUM, Josée Trépanier, âgée de 22 ans et domiciliée à Montréal, avait été abattue en même temps qu'un homme avec qui elle prenait place dans une voiture. L'homme en question, Richard Joubert, était mort sur le coup.

La section des homicides recherche l'auteur du double meurtre.

# Route fermée à cause du débordement de la rivière Rouge

CAROLINE MONTPETIT

■ Une partie du chemin Nadeau, qui conduit au club de golf de Saint-Liguori, a été fermée hier par le ministère des Transports.

La rivière Rouge, dont le cours est toujours bloqué par un amoncellement de glaise depuis le glissement de terrain de lundi, a monté au point d'inonder le petit pont qui la traversait sur le chemin Nadeau.

Martin Imhof, un agriculteur dont la terre est située en amont du barrage, n'a plus d'eau potable. Son puits de surface a été submergé et contaminé par le cours d'eau.

«Les puits de plusieurs autres agriculteurs sont menacés», explique Roger Gaudet, conseiller municipal à Saint-Liguori.

«La plupart des agriculteurs ont des puits de surface et non des puits artésiens. On va bientôt avoir un sérieux problème d'eau», ajoute Sylvain Gaudet, le fils du propriétaire du golf Montcalm, Raymond Gaudet.

Le ministère des Transports a également fait venir deux autres grues pour creuser un passage à la Rouge. L'équipement qui avait servi au déblayage jusqu'à maintenant s'est révélé inadéquat.

Les risques d'inondation sont toujours présents. Mais la rivière monte moins rapidement, à mesure que les parois qui forment son nouveau lit s'élargissent.

# La STCUM propose de consacrer \$6 millions pour contrer les agressions dans les autobus

FLORIAN BERNARD

■ Les élus de la Communauté urbaine de Montréal seront appelés à étudier, dans quelques semaines, un règlement d'emprunt de l'ordre de \$6 millions afin de doter tous les autobus de la STCUM d'un système sophistiqué d'alerte-liaison. Ce système permettra de contrer les actes d'agression, autant contre les passagers que les chauffeurs, au moyen d'une liaison constante entre les véhicules et les services de sécurité, dont la police.

En plus d'un système ultra-moderne de radiocommunication, les autobus seront équipés de clignotants particuliers qui signaleront

tout danger ou toute situation anormale se déroulant à bord du véhicule. Ce système permettra donc, outre les cas d'agression ou de violence, de signaler rapidement qu'un chauffeur est en difficulté, qu'il est malade ou victime d'une crise cardiaque ou de tout autre malaise.

Le projet a été présenté aux membres du conseil d'administration de la STCUM, hier, mais il s'écoulera tout près de deux ans avant que le nouveau système puisse être installé sur l'ensemble du réseau de surface du transport en commun. Si les membres du conseil de la CUM adoptent le règlement d'emprunt, lors d'une prochaine séance, il faudra ensuite recevoir l'autorisation du ministère des Affaires municipales et du conseil du trésor. Le

tout devrait être terminé vers la mi-novembre. La CUM devra négocier les modalités de participation financière du gouvernement du Québec dans la réalisation du projet.

L'installation proprement dite du système exigera de 16 à 18 mois. Selon un porte-parole de la STCUM, Mme Louise Baillargeon, ce n'est donc pas avant deux ans, environ, que les autobus pourront être dotés du nouveau système.

Au cours des derniers mois, la STCUM a étudié divers systèmes en usage dans certaines grandes commissions de transport, ou proposés par des entreprises spécialisées. Le système qui sera retenu pour le réseau de surface de la STCUM sera un amalgame de divers systèmes éprouvés.

# La CÉCM aurait tenté de faire taire Luis Zuniga en lui proposant un autre emploi

MARIE-CLAUDE LORTIE

■ La CÉCM a refusé de remettre en question l'attitude discriminatoire de certains de ses employés et a plutôt tenté de faire taire M. Zuniga en lui offrant rapidement un autre emploi.

Voilà ce qu'a déclaré Me Stuart Istvanffy, avocat de Luis Zuniga, hier après-midi, durant une des pauses de l'enquête publique que tient actuellement la Commission des droits de la personne dans cette affaire.

Cette enquête fait suite à une plainte portée par M. Zuniga, un Québécois d'origine chilienne, qui affirme avoir été injustement remercié par la Commission des écoles catholiques de Montréal

en décembre dernier à cause de son accent.

M. Zuniga affirme aussi que deux des personnes avec qui il travaillait à la CÉCM, MM Émile Brisebois et Jean-Claude Ratté, ont fait en sa présence des blagues racistes et de nombreux commentaires déplacés telle une remarque «sur la senteur des Chiliens», et ce, dès les premiers jours.

Hier, aux interrogations répétées de Me Istvanffy, un représentant de la direction de la CÉCM, M. Katif Gazzé, a confié à l'enquêteur de la commission, Me Ginette Rioux, que la CÉCM n'avait jamais tenté d'éviter de discuter publiquement de discrimination.

Selon lui, le second poste a été offert à M. Zuniga afin de vérifier sa «compétence», unique facteur

mis en cause lors de sa «mise à pied». M. Gazzé a répété à la fin de la journée que selon lui, l'accent de M. Zuniga a été «exploité».

Le sous-directeur a aussi précisé à l'enquêteur de la commission, qu'avant de se faire une idée sur cette affaire, il avait lui-même entendu les personnes impliquées, dont les collègues et supérieurs de M. Zuniga. Il semble qu'à ce moment là, aucune discussion n'ait toutefois été entamée avec M. Zuniga lui-même.

M. Gazzé, sous-directeur général délégué à la CÉCM, a aussi déclaré hier que, non seulement la CÉCM n'avait jamais tenté d'éviter de discussion publique sur la discrimination, mais que maintenant, c'est sa propre réputation qui est atteinte avec toute cette histoire.

M. Laurent Portugais, directeur général de la CÉCM, a précisé lors de son témoignage qu'une politique contre la discrimination avait été adoptée par l'assemblée des commissaires en mars. Aucun plan d'action n'a toutefois encore été mis en oeuvre.

MM. Ratté et Brisebois et deux autres témoignages doivent être entendus aujourd'hui. Les longs et techniques témoignages d'hier ont retardé le déroulement de l'enquête qui devait se terminer aujourd'hui et qui sera probablement prolongée.

M. Zuniga, qui poursuit la CÉCM pour \$56000 en dommage, a précisé en entrevue que s'il gagne sa cause, cet argent sera distribué à divers organismes luttant contre la discrimination.

**LES GRANDS BALLET CANADIENS, TENUE D'ÉTÉ**

Le Conseil des Arts du Maurier Ltée  
1000, rue de la Monture, Montréal

**CE SOIR**

Une présentation de

**PROGRAMME 1**

5, 6, 7, 8, 9  
juillet à 20h

Divertimento No. 15 (Balanchine/Mozart)  
Ouverture russe (Kudielka/Glinka)  
In Paradisum (Kudielka/Baker)  
Concerto Six Twenty-Two (Lubovitch/Mozart)

**PROGRAMME 2**

12, 13, 14, 15, 16  
juillet à 20h

Agon (Balanchine/Stravinsky)  
Jardi Tancaat (Duato/Del Mar Bonet)  
Passage (Kudielka/Tallis)  
Coppelia-Acte II, 2e tableau (Martinez d'après Petipa/Delibes)

**GRATUIT**

**THÉÂTRE DE VERDURE PARC LAFONTAINE**

Spéciales annales en cas de pluie. Info: 872 6211 (8h-18h)

## Parcomètres: pas de passe-droit!

GILLES ST-JEAN

■ Un préposé au stationnement de la Ville de Montréal (un « bonhomme vert ») aurait récemment affirmé à un commerçant du centre-ville qu'il ne donnait pas de contravention à une voiture appartenant à un fabricant de photocopieuses à cause d'accords secrets entre la Ville et la compagnie en question.

C'est ce qu'a affirmé hier au cours d'un entretien téléphonique le photographe bien connu Michel Ponomareff, indigné parce qu'il a vu le même préposé au stationnement, quelques minutes plus tôt, dresser des contraventions aux propriétaires d'autres véhicules dont le temps de parcomètre était écoulé.

Quelques jours plus tard, encore sur la rue Saint-Alexandre où il a ses bureaux près de la rue Saint-Antoine, M. Ponomareff dit avoir constaté le même phénomène, cette fois au bénéfice d'une camionnette de Bell Canada. Après avoir demandé au préposé au stationnement la raison de sa clémence, il aurait reçu la même réponse de la part du fonctionnaire.

Le surintendant de la division surveillance du stationnement à la Ville de Montréal, M. Laurier Archambault, a nié l'existence de quelque accord que ce soit concernant les contraventions relatives aux parcomètres.

« N'importe qui est censé recevoir une contravention si son temps de parcomètre est écoulé. Les seules exceptions prévues au règlement municipal sont les véhicules de livraison munis de plaques commençant par un 'F', qui ont le droit de se trouver sans payer pendant une demi-heure dans

une zone de parcomètre; si le préposé juge que le véhicule à plaque 'F' n'est pas un vrai véhicule de livraison, il doit faire un procès-verbal », soutient M. Archambault.

La Ville tolère également que les camions-ateliers d'entrepreneurs soient laissés dans certaines zones de stationnement interdit durant les travaux. Mais pas devant des endroits considérés essentiels à la sécurité, comme les bornes-fontaines, les cours d'école et les passages réservés aux piétons, note M. Archambault.

Selon lui, les préposés au stationnement qui ont parlé à M. Ponomareff n'ont pas fait leur travail.

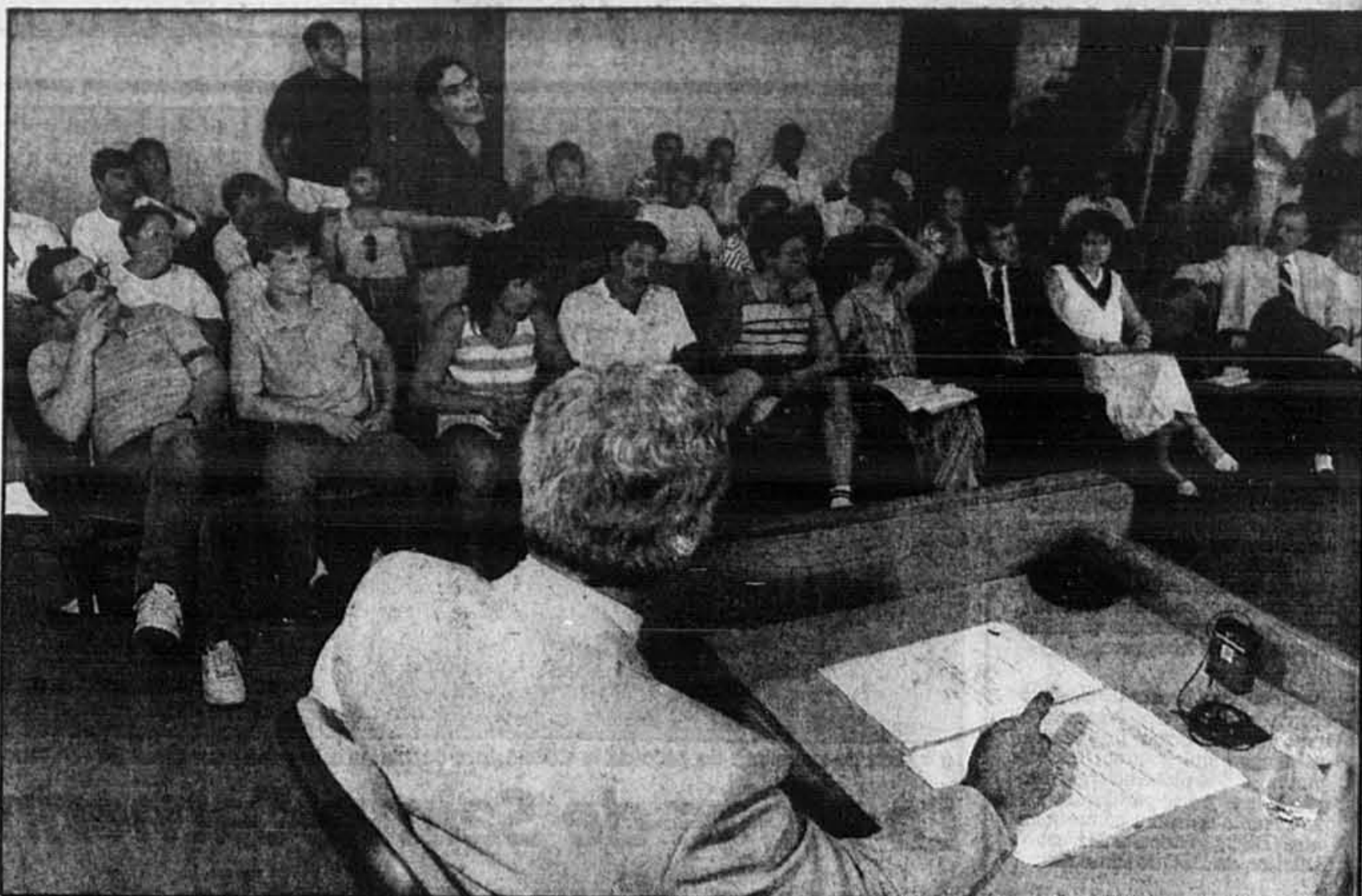
M. Jean-Claude Hamel, porte-parole de Bell Canada, a également nié l'existence de quelque entente que ce soit entre Bell et la Ville.

Rencontré hier rue Saint-Alexandre, où sa voiture munie d'une plaque « F » et arborant le nom de sa compagnie était stationnée devant un parcomètre qui marquait « violation », un employé du fabricant de photocopieuses dont il était question plus haut a nié lui aussi l'existence de quelque accord que ce soit.

Comme Bell, la compagnie en question fournit de la monnaie à ses employés pour alimenter les parcomètres, a-t-il dit.

« Je sais que je n'aurai pas de contravention ici parce que les préposés ne passent pas », a-t-il confié.

De fait, La Presse a constaté la chose entre midi et demi et 13 heures 30: la préposée en service rue Saint-Alexandre a distribué quelques contraventions entre le boulevard René-Lévesque et la rue de La Gauthière, mais n'est pas passée entre cette dernière rue et la rue Viger...



Il y avait foule hier à l'hôtel de ville de Longueuil, tellement les citoyens en ont assez d'un conflit qui s'éternise.

## Le président de la STRSM lance la serviette et demande au gouvernement d'intervenir

PIERRE BELLEMARE

■ « Je demande formellement au gouvernement québécois d'intervenir dans le conflit de travail à la Société de transport de la Rivière-Sud, en désignant un arbitre. C'est la seule façon de mettre un

terme au différend qui dure maintenant depuis le 28 avril », a déclaré hier le président du conseil d'administration de la STRSM, Hugues Aubertin, également maire de Boucherville.

Cet appel lancé publiquement par le maire Aubertin, devant les membres du conseil d'adminis-

tration réunis à l'hôtel de ville de Longueuil, ne se veut pas toutefois un désaveu à l'égard du conciliateur Paul-Emile Thellen, ni à l'égard du conciliateur spécial Jean Des Trois Maisons, que le ministre du Travail, Yves Séguin, vient à peine de nommer pour trouver une issue au conflit de la STRSM.

« L'écart entre la position patronale et les demandes du syndicat des 200 employés d'entretien (CSN) est vraiment trop prononcé pour espérer un règlement négocié », ajoute M. Aubertin.

« Comme membres du conseil d'administration de la STRSM, nous sommes prêts à accepter éventuellement la décision arbitrale, peu importe les conséquences », a poursuivi le président du conseil, en s'adressant à une quarantaine d'usagers mécontents et certains chauffeurs d'autobus, présents à la réunion du conseil.

### Semaine de quatre jours

M. Aubertin estime que les négociations, entretenues avec le syndicat de l'entretien par les conciliateurs Thellen et Des Trois Maisons, ne font que tourner en rond.

« Ca peut se comprendre, dit-il, puisque les grévistes de l'entretien, qui ne travaillent que 75 p. cent de leur semaine normale de travail, pour assurer les services essentiels, sont quand même payés le plein salaire. Le fonds de défense professionnel de la CSN comble la différence et, comme c'est l'été, ils peuvent se permettre la belle vie, tout en boudant les discussions à la table de négociation », affirme M. Aubertin.

Les syndiqués de l'entretien luttent farouchement pour obtenir la semaine de quatre jours, échelonnée sur 32 heures, tout comme leurs 2 200 camarades (CSN) de l'entretien à la STCUM qui, à l'aube de leurs négociations, réclament également la semaine de quatre jours, mais échelonnée sur 36 heures.

« Nous n'avons pas les moyens financiers de répondre aux attentes des grévistes de l'entretien à la STRSM, dont les demandes signifient une augmentation globale se situant autour de vingt p. cent », déclare le maire de Boucherville.

### Plan triennal

C'est son homologue de Longueuil, le maire Roger Ferland, qui a mis la hache, à la mi-février, dans les demandes des employés d'entretien de la STRSM. Depuis le 1er janvier 1989, ceux-ci bénéficient d'une semaine de quatre jours, en vertu d'une entente expérimentale conclue avec l'ancienne administration, dirigée par Louise Gravel, maire de Lemoyne, et par Georges Molini, président directeur-général.

Mme Gravel et M. Molini ont par la suite remis leur démission et les employés d'entretien, frustrés par la décision du nouveau conseil d'administration de déchirer l'entente expérimentale, ont alors entrepris leurs moyens de pression, pour finalement déclencher la grève générale à la fin d'avril.

Les grévistes ont ainsi été ramenés à la case départ et la bataille sur la semaine de quatre jours, appuyée maintenant par les gars d'entretien de la STCUM, demeure l'enjeu principal de la présente négociation.

Quant aux chauffeurs de la STRSM, affiliés au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), 110 des leurs - sur un total de 600 - ont été congédiés le 26 juin, jusqu'à ce que le conflit avec les syndiqués de l'entretien soit réglé.

Enfin, la STRSM a déjà discuté avec le ministre des Transports, Marc-Yvan Côté, d'un plan triennal d'immobilisations, supposant un investissement global de près de \$20 millions pour rafraîchir la flotte vieillissante de véhicules.

« Ce plan triennal va s'appliquer dès le moment où les relations de travail à la STRSM seront normalisées. Entre-temps, on exige la nomination d'un arbitre », signale le maire Aubertin.

# 8,9%\*!

# Plus que génial!

Un taux de crédit qui s'applique à toutes les Pulsar, tous les camions Costaud, toutes les Stanza, Micra, Sentra! Vous pouvez même emprunter le montant total de votre achat! 8,9% (pour une période de 12 à 24 mois), 9,9% (25 à 36 mois) ou 10,9% (37 à 48 mois)\*!

Et ce n'est pas tout! En plus de profiter d'un taux de crédit extraordinaire, vous pouvez profiter des offres spéciales de Nissan sur les Micra, Sentra et Costauds KingCab «super-équipés»†

Voilà une offre qu'on ne peut laisser passer... alors passez vite chez votre concessionnaire Nissan, et profitez-en! C'est plus que génial! C'est Nissan.

† La Micra: toit ouvrant, 5 portes, garnitures spéciales, radio MA/ME, lecteur de cassette, 2 haut-parleurs.

La Sentra DLX: avec climatisation, garnitures spéciales, radio MA/ME, lecteur de cassette, 4 haut-parleurs et direction servo-assistée.

Le Costaud KingCab DLX: avec sièges arrière, sièges baquets en tissu, moquette, radio MA/ME, lecteur de cassette, 2 haut-parleurs et direction servo-assistée.

ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES NISSAN DU QUÉBEC

\* Les taux de crédit s'appliquent aux voitures neuves Micra, Sentra, Stanza, Pulsar et aux camions Costauds neufs. Exemple: pour un crédit de 10 000 \$ durant une période de 48 mois, à 10,9% annuel, les mensualités sont de 257,97 \$. Le coût de l'emprunt est de 2 382,55 \$.

Offre en vigueur pour un temps limité. Crédit sujet à approbation. Pour plus de détails, visitez votre concessionnaire Nissan.



génial...et humain™

# 45 km carrés de forêt en feu sur la Côte-Nord

BRUNO BISSON

Un immense feu de forêt s'étend depuis mardi sur près de 45 kilomètres carrés de bois résineux dans une région inaccessible par route, à 160 kilomètres au nord-ouest de Baie-Comeau, sur la Côte-Nord.

L'incendie n'a été découvert que mercredi à cause de la mauvaise visibilité due à une brume sèche planant au-dessus de la région depuis plusieurs jours. Une analyse des relevés météorologiques les plus récents laisse supposer que le brasier est le résultat de cinq ou six foyers allumés par la foudre, mardi, et qui se sont rejoints.

Un des responsables des opérations de combat de la Société de conservation de la Côte-Nord, M. Michel Fortin, a précisé hier à La Presse que le feu s'étend sur près de neuf kilomètres de long par environ cinq de large.

Il s'agit donc du plus violent in-

cendie de forêt de la saison au Québec dans le territoire placé sous protection intensive. En fait, ce feu couvre à lui seul trois fois plus de superficie que tous les incendies de la saison 1989 dans des zones boisées de qualité équivalente.

En effet, depuis le début de la saison, selon le ministère de l'Énergie et des ressources, 432 feux ont détruit 1052 hectares de forêt dans des zones commercialement exploitables alors que le présent sinistre aurait déjà détruit environ 3800 hectares de bois de valeur marchande jusqu'à maintenant.

À la même date l'an dernier, 885 feux avaient dévasté 5385 hectares de forêt.

M. Fortin a également précisé que les opérations de combat contre l'incendie ne font que commencer. Toutes les équipes de la Société de conservation de la Côte-Nord sont sur le qui-vive et des agents de conservation des ré-

gions Québec-Mauricie et du sud du Québec leur prêteront main-forte dès ce matin, ce qui signifie qu'entre 100 et 150 personnes participeront au combat dès ce matin.

« Il faut établir des campements à cinq ou six kilomètres des limites du feu, mais comme la région est inaccessible par route, il faut trouver un endroit pour atterrir avec les hélicoptères et il y a toute une organisation à mettre sur pied », a expliqué M. Fortin.

Ce dernier ne pouvait prévoir, hier, quelle ampleur cet incendie allait prendre. Il a toutefois avancé que si le temps ne change pas et qu'aucune précipitation importante ne tombe sur la région, il faudra compter au moins deux semaines pour venir à bout du brasier.

Depuis mercredi, des vents assez forts et l'absence de toute précipitation, en plus du temps humide, ont permis à l'incendie de

prendre des proportions gigantesques.

Dès qu'il a été repéré, mercredi, cinq avions-citernes CL-215 ont survolé la région avant d'être rappelés.

« A cause de l'intensité des flammes qui grimpent à 30 mètres de hauteur, a expliqué un agent d'information du ministère, ça ne servait plus à rien d'arroser le feu par avion-citerne. L'eau s'évaporerait avant de toucher le sol. »

Pendant toute la journée, hier, deux avions-citernes ont arrosé périodiquement les foyers principaux. M. Fortin a survolé la région, hier matin, et a précisé que si les flammes n'étaient plus visibles, les bois sont encore enfumés et le feu court tout de même rapidement.

« Nous attendons de la pluie mais il y a aussi des indices qui laissent croire qu'il pourrait y avoir de la foudre, a-t-il dit. Ça

pourrait allumer d'autres foyers d'incendie. »

Par ailleurs, sur le territoire de la Baie-James, la plupart des feux en activité près des barrages LG-4 et LG-2 ne présentent pas de danger. Cependant, à 40 kilomètres au sud de LG-2, une surveillance étroite est observée sur un feu allumé par la foudre, couvrant 92 hectares de terrain, près du village de Radisson, de l'aéroport et d'installations de LG-2, et du camp des Aulnais.

Sur tout le territoire québécois, l'indice de danger de feu varie de modéré à élevé, au nord de la province, et d'élevé à extrême, au sud. Huit feux sont en activité dans le territoire placé sous protection intensive.

Au nord du 51e parallèle, sur un territoire couvert surtout d'arbustes et de mousse, 43 feux sont actifs et 168545 hectares de bois et de broussaille ont été détruits depuis le début de la saison.

## Le vol du Trust Royal: les accusés en procès mardi

Silvano Mosca, 21 ans, et Toni Hayduk, 25 ans, devront revenir en Cour du Québec mardi pour subir leur procès pour conspiration, introduction par infraction, vol et recel et méfait relativement au vol de 58 coffres personnels dans la chambre forte d'une succursale du Trust Royal, située dans un centre commercial de Pointe-Claire.

Le Trust Royal a estimé le montant du vol à environ \$1 million.

Mosca et Hayduk, accusés en mai dernier et incarcérés depuis, ont subi hier leur enquête préliminaire d'une journée devant le juge Roger Savard, de la Cour du Québec.

# POUR DES BONS PRIX, DU CHOIX ET DE LA QUALITÉ...

## VENTE D'ENTREPOT SEARS

et bons achats habituels

**RABAIS 400\$**  
OUTILS ROBUSTES  
PROFITEZ-EN!

Scie à table 10".  
No 27272. **699\$**  
Ord. 1099,99\$. Ch...

Scie radiale 10".  
No 27856. **699\$**  
Ord. 1099,99\$. Ch...

**LAVEUSE**  
5 PROGRAMMES  
**599\$** Ch.  
Blanc seulement.  
No 268 748 260.

**SÉCHEUSE**  
7 PROGRAMMES  
**399\$** Ch.  
Blanc seulement.  
No 268 788 260.

**ACHAT SPÉCIAL!**  
**519\$** Ch.  
Lave-vaisselle Kenmore à 5 poussoirs et pompe de séparation.  
No 228 779 300.

**NOTRE SCIE À ONGLETS EXCLUSIVE 10"**  
**299\$** Ch.  
Sears ord. 449,99\$  
**Rabais 150\$!** Modèle 4 fonctions: coupes en travers, à onglets, à onglets combinés ou en biseau.  
No 28461.

**PAPIERS-PEINTS EN STOCK RABAIS 40%-50%**  
Du prix de l'album\*\*  
\*\* Prix de l'album d'échantillons pour ce motif ou des motifs ayant des caractéristiques de fabrication identiques vendus dans la plupart des magasins Sears. (Sauf à Ste-Marthe-sur-le-Lac)

**PNEUS SILVERGUARD TOUTE SAISON RABAIS 25%**  
Notre pneu radial toute saison le plus vendu! Garantit 80 000 km\*.  
\* Détails de la garantie en magasin (Sauf à Granby, Ste-Marthe-sur-le-Lac)

**TOURNEVIS RECHARGEABLE**  
**44<sup>99</sup>** Ch.  
Sears ord. 59,99\$  
**Rabais 15\$.** Notre meilleur modèle à 140 tr/min. Se recharge en 3 heures ou moins. No 22323.

**MICRO-ONDES COMPACT**  
**188\$** Ch.  
Modèle Kenmore électronique de 0,4 pi<sup>3</sup> d'une puissance de 450 watts† et décongélation.  
No 228 786 938.  
† Basé sur test avec 2 L d'eau.

**KENMORE DE FORMAT MOYEN**  
**297\$** Ch.  
Sears ord. 349,99\$  
**Rabais 52\$.** Micro-ondes 1,0 pi<sup>3</sup> d'une puissance de 750 watts†, réglage "Quick-on".  
No 228 788 950.  
† Basé sur test avec 2 L d'eau.

**PISCINES RABAIS 200\$-350\$**  
Piscines rondes 15-27" et ovales 18 x 32". Nos 69540/42/44/46.  
Ord. 1999,98\$ - 3999,98\$  
Ch... 1799,98\$ - 3649,98\$  
Piscines non disponibles dans tous nos magasins.

**MACHINE À COUDRE**  
**397\$** Ch.  
Sears ord. 669,99\$  
**Rabais 272\$.** Modèle 24 points à boutonnière incorporée et canette à pose verticale. No 208 781 764.

**RÉFRIGÉRATEUR 18 pi<sup>3</sup> CÔTE À CÔTE**  
**997\$** Ch.  
Blanc. No 468 790 900.  
Ton amande plus cher.

**RABAIS 70\$**  
**MAGNÉSCOPE DE QUALITÉ**  
**379<sup>99</sup>** Ch.  
Sears ord. 449,99\$  
Magnéscope VHS à télécommande 20 touches pour 12 fonctions.  
No 30018.

**TÉLÉCOULEUR 21"**  
**RABAIS 80\$**  
Modèle portatif à télécommande 24 boutons et affichage de l'heure/canal sur l'écran. No 14668.  
Ord. 579,99\$  
Ch..... 499,99\$

**RABAIS 20%**  
**MEUBLES DE STYLE RÉGIONAL FRANÇAIS POUR CHAMBRE**

**MOBILIER DE SALLE À MANGER EN ÉRABLE MASSIF RABAIS 500\$**  
No 25136.  
Ord. 1699\$. Ch..... 1199\$

**AU CHOIX**  
**299<sup>99</sup>** Ch.  
Sears ord. 399,99\$  
**Rabais 100\$.** Fauteuil inclinable, berçant/pivotant ou fauteuil suspendu. Nos 41603/43020/44090.

**MOITIÉ PRIX**  
**ENS. MATELAS ET SOMMIERS SEARS-O-PEDIC**  
Comprend les ensembles "Ferme II", "Confort luxueux II" ou "Impérial 2000".

**RABAIS 50% SUR NOTRE DÉTERGENT**  
**29<sup>99</sup>** Ch.  
Sears ord. 59,99\$  
Boîte 24 L. No 53224.

**BATTERIE DE CUISINE TRÈS LOURDE II<sup>me</sup> 8 PIÈCES**  
**RABAIS 20\$**  
No 13578.  
Ord. 134,99\$  
Ens..... 114,99\$

**OREILLERS DURAFIL®**  
**MOITIÉ PRIX**  
si vous en achetez 2 Format standard.  
Ord. 13,99\$  
Ch..... Paq. de 2/13,99\$  
Grand format. Ord. 15,99\$  
Ch..... Paq. de 2/15,99\$  
Les prix ord. mentionnés sont des prix Sears.

**RABAIS 40%**  
Couette Durafil® exclusive. Pour lits 1 pl., 2 pl. ou G 2 pl.  
Ord. 89,99\$ - 129,99\$  
Ch..... 53,99\$ - 77,99\$

**ASPIRATEUR POWER-MATE**  
**327\$** Ch.  
Sears ord. 459,99\$  
**Rabais 132\$.** Modèle de grand format à électrobrosse éclairée, nettoyant sur 11 1/2" large.  
No 208 732 835.

Prix en vigueur jusqu'au 15 juillet 1989, dans la limite des stocks disponibles

# SEARS

vous en avez pour votre argent... et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT      SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA      LA CARTE DE CRÉDIT NO 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA      LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. Ville St-Laurent, la Place Vertu, 335-7770; Brossard, Mail Champlain, 465-1000; Anjou, Galeries d'Anjou, 353-7770; Laval, Carrefour Laval, 682-1200; LaSalle, Carrefour Angrignon, 364-7310; St-Jérôme, Carrefour du Nord, 432-2110; St-Jean, Carrefour Richelieu, 349-2651; Ste-Marthe-sur-le-Lac, Les Promenades Deux-Montagnes, 491-5000. Copyright Canada, 1989, Sears Canada Inc.

# Pas si mal traitées que ça, les rossinantes

LUCIE CÔTÉ

Dans les rues désertées du Vieux-Montréal, à peine une dizaine de calèches circulaient hier midi sous un soleil implacable.

Les 55 autres étaient remises en attendant que le soleil ait un peu baissé, faute d'abris ombragés, faute de points d'eau assez nombreux pour abreuver convenablement les chevaux assoiffés.

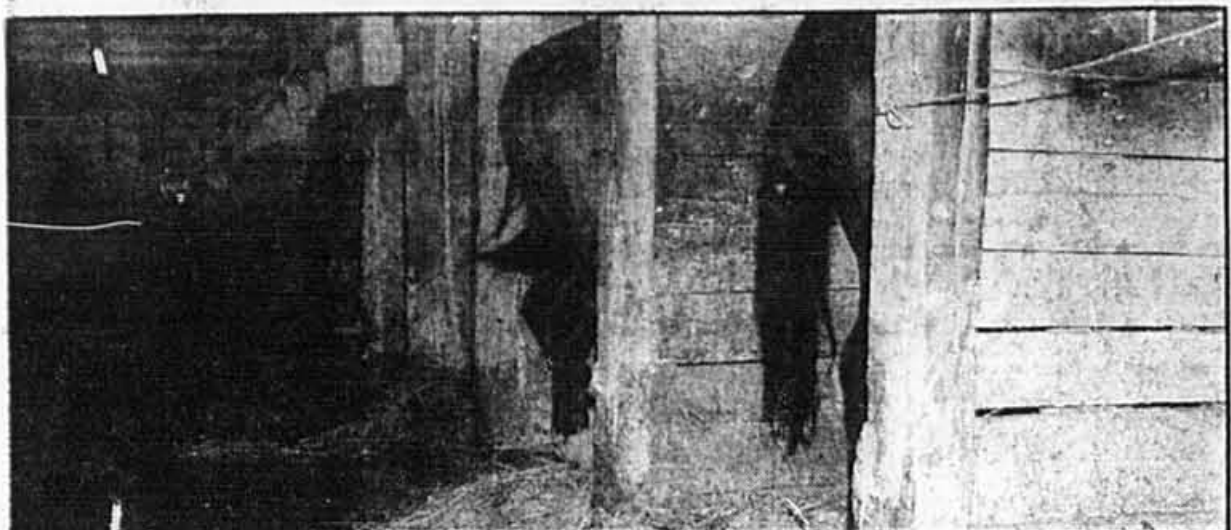
Il y a deux semaines, la Société pour la prévention de la cruauté envers les animaux (SPCA) menaçait certains cochers de cal-

ches du Vieux-Montréal d'une éventuelle poursuite judiciaire si les chevaux devaient tomber vaincus par la chaleur. C'est la section 416 du code criminel qui serait alors invoquée, au sujet de la «souffrance inutile infligée à l'animal».

M. Louis McCann, directeur des services de la faune et de l'inspection à la SPCA, rappelait hier à La Presse que son organisme tente vainement depuis septembre dernier de faire adopter par la ville un règlement interdisant la sortie des chevaux lorsque la température dépasse 32 degrés. Un tel règlement existe déjà à Toron-

to et sera peut-être adopté à New-York, pour des températures inférieures. Pour M. McCann, «32 degrés, c'est non seulement raisonnable, mais c'est même 10 degrés de trop».

Au cours d'une inspection à un poste d'attente où se trouvaient quatre chevaux, la SPCA a constaté dernièrement que deux d'entre eux étaient trempés de sueur, atteints du «souffle», un problème respiratoire, et dans l'incapacité de travailler. Les médecins consultés par la société ont expliqué que le monoxyde de carbone qu'exhalent les nombreuses voitures à Montréal était néfaste pour le système respiratoire des



À l'écurie, les chevaux sont confinés dans des stalles au plancher pourrissant, mal aérées, envahies de mouches, où stagnent l'urine et l'eau croupie.

PHOTO REM LEMÉE, La Presse

## Autres fouilles archéologiques dans le Vieux-Montréal

FRANÇOIS FOREST

Château» comme le révèlent les plans dressés par Chaussegros de Léry en 1717.

Mais Montréal vit aussi au rythme des «excavations de sauvetage», c'est-à-dire des travaux archéologiques rapidement exécutés, sans planification, parce limités dans le temps par des promoteurs immobiliers qui retrouvent dans le périmètre du Vieux-Montréal, à l'approche du 350<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de Montréal, dans trois ans, le sens des affaires.

C'est ainsi que, sans faire la manchette, les archéologues ont mis au jour au cours des dernières semaines les fondations de la chapelle Notre-Dame-de-la-Victoire (1718) érigée tout juste au sud de l'angle de la rue Notre-Dame et du boulevard Saint-Laurent pour commémorer le naufrage de la flotte du général anglais Walker à l'île aux Œufs. Cette chapelle avait été construite au sud d'un bâtiment des sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, aujourd'hui connu sous le nom de maison Cuvillier-Ostell. Cette chapelle a déjà abrité l'imprimerie du journal Le Monde (1897) dont on a retrouvé le dallage qui supportait la machinerie de l'époque.

Le programme de fouilles archéologiques s'échelonne du 10 juillet au 11 août et les bénévoles doivent s'engager pour une période de quatre jours, du lundi au jeudi, de 8 h à 15 h 30. Les archéologues en herbe peuvent s'inscrire en composant le 861-3708.

Pendant que dans la ville de Québec les archéologues se perdent en conjectures sur le site de Stadaconé, le village iroquois visité par Jacques Cartier, et qu'à Montréal leurs collègues semblent, pour l'instant tout au moins, avoir mis en veilleuse la découverte de la bourgade d'Hochelaga que l'on croit située dans l'environnement de l'université McGill, de nouvelles fouilles seront entreprises lundi prochain — et pour cinq semaines — dans la partie sud de la place Jacques-Cartier, entre les rues Saint-Paul et de La Com-mune, par la Société d'archéologie de Montréal.

L'an dernier, les archéologues ont fouillé au nord de la rue Saint-Paul, là où s'élevait le château de Vaudreuil (1723) chevalier-mousquetaire et gouverneur de la Nouvelle-France de 1703 à 1725. Le château fut transformé en 1773 en collège, le collège Saint-Raphaël (nom sous lequel on connaissait le collège de Montréal), détruit par un incendie en 1803.

Dès la semaine prochaine, les archéologues et le public qui voudra se prêter à des fouilles sommaires scruteront le site au sud du château et du collège, où ils espèrent retrouver non seulement des témoignages d'une activité amérindienne, mais également les murs défensifs de la ville, une esplanade, les vestiges d'un chemin de garde et qui sait l'emplacement de la «porte du

Le programme de fouilles archéologiques s'échelonne du 10 juillet au 11 août et les bénévoles doivent s'engager pour une période de quatre jours, du lundi au jeudi, de 8 h à 15 h 30. Les archéologues en herbe peuvent s'inscrire en composant le 861-3708.

Le programme de fouilles archéologiques s'échelonne du 10 juillet au 11 août et les bénévoles doivent s'engager pour une période de quatre jours, du lundi au jeudi, de 8 h à 15 h 30. Les archéologues en herbe peuvent s'inscrire en composant le 861-3708.

Le programme de fouilles archéologiques s'échelonne du 10 juillet au 11 août et les bénévoles doivent s'engager pour une période de quatre jours, du lundi au jeudi, de 8 h à 15 h 30. Les archéologues en herbe peuvent s'inscrire en composant le 861-3708.



## Nouvelle attraction au parc Angrignon

À partir d'aujourd'hui et jusqu'au 18 août, le parc Angrignon offre à ses visiteurs, sans frais d'admission supplémentaires, une attraction additionnelle avec la présentation, à l'extérieur, d'un spectacle d'oiseaux de proie dressés par des experts de l'African Lion Safari de Cambridge, en Ontario. Un spectacle d'une vingtaine de minutes mettant en vedette un aigle à tête blanche, un vautour noir, un faucon lanier, une crécerelle européenne, une buse à aile marron, une chouette effraie et une buse à queue rousse. Elaine Fraser attrape ici avec sa corde magique un faucon lanier, Misty, en plein vol. Ce spectacle est présenté du lundi au vendredi, à 12 h et à 14 h. Le samedi et le dimanche, on ajoute un spectacle à 15 h 45.

PHOTO PHILIPPE BOISSE, La Presse

## Le Sabayon condamné

SOPHIE COUSINEAU

Spécialisé dans les mets grecs et français, le restaurant Le Sabayon, sis au 666 ouest, Sherbrooke, a écopé hier de \$1 600 d'amende à la Cour municipale.

Depuis le 11 novembre 1988, ce restaurant de 160 places avait été avisé par le Service d'environnement de la CUM de la malpropreté des lieux ainsi que du non-respect du port de couvre-chef.

Les inspecteurs sont retournés sur les lieux. Les modifications nécessaires n'avaient toujours pas été apportées. Le plafond, sale, était taché de gras dans l'aire de préparation des repas. Le plancher était souillé de déchets divers. Les saletés s'accumulaient sous les appareils de cuisson, sur les tablettes de rangement et entre les réfrigérateurs. Des taches de nourriture séchée et de gras se dessinaient sur les murs. Les tablettes de rangement de la chambre froide et de l'entrepôt étaient maculées. Et le chef de la cuisine, M. Dumas, coupait toujours la viande sans couiffe.

Le procureur de la poursuite, Me Lorraine Barabé, a recommandé une amende de \$400 pour ne pas avoir porté de casquette et \$1 200 pour la malpropreté.

L'avocat de la défense a contesté l'amende de \$1 200 qu'il jugeait trop élevée. Mais le juge Roger Pigeon n'a pas tenu compte de ces considérations, jugeant que la malpropreté du restaurant Le Sabayon avait «quelque chose de stable».

# SOLDE

## 3 JOURS SEULEMENT

JEUDI, VENDREDI, SAMEDI

# CHAUSSURES

# 39.95

ENFANTS

# 19.95

JUSQU'À ÉCOULEMENT DE STOCK  
TOUTES LES VENTES SONT FINALES

DANS TOUS NOS MAGASINS

1233, rue Ste-Catherine ouest — 875-7599 • 716, rue Ste-Catherine ouest — 875-4370 • Fairview Pointe-Claire — 694-9057 • Mail Cavendish — 489-5357 • Centre Rockland — 737-2211 • Carrefour Laval — 687-6413

## avis Retrait d'autorisation

En vertu de l'article 72 de la Loi électorale, le Directeur général des élections donne avis qu'en date du 19 juin 1989, il a retiré l'autorisation du parti UNION NATIONALE. Monsieur André Murray agissant comme représentant officiel du parti. En vertu de l'article 73, le retrait d'autorisation d'un parti entraîne le retrait d'autorisation de ses instances.

<p>Instance de l'Union Nationale:</p> <p>Fonds électoral de l'Union Nationale</p> <p>Campagne électorale</p> <p>CHAMBLAY MURRAY, André</p> <p>CREMAZIE Poste vacant</p> <p>D'ARCY MCGEE MURRAY, André</p> <p>FABRE MURRAY, André</p> <p>MAISONNEUVE Poste vacant</p> <p>IBERVILLE MURRAY, André</p> <p>Le Directeur général des élections du Québec</p> <p>Pierre-F. Côté, C.R.</p>	<p>Nom du représentant officiel de l'instance:</p> <p>MURRAY, André</p> <p>MURRAY, André</p> <p>NOTRE-DAME-DE-GRÂCE MURRAY, André</p> <p>OUTREMONT MURRAY, André</p> <p>ROBERT-BALDWIN MURRAY, André</p> <p>ROUSSEAU MURRAY, André</p> <p>SAINT-JACQUES MURRAY, André</p> <p>VIMONT MURRAY, André</p> <p>Le Directeur général des élections du Québec</p> <p>Pour plus de renseignements, composez sans frais 1-800-463-4378.</p>
---	---

## avis Nouvelle autorisation

En vertu de l'article 64 de la Loi électorale, le Directeur général des élections donne avis qu'il a autorisé à compter du 20 juin 1989 le parti UNITY PARTY/PARTI UNITÉ. Madame Janet Hicks agit comme représentante officielle de ce parti.

<p>Le Directeur général des élections du Québec</p> <p>Pierre-F. Côté, C.R.</p>	<p>Pour plus de renseignements, composez sans frais 1-800-463-4378.</p>
---	---

### loto-quebec Résultats

Tirage du 09-07-89

		GAGNANTS		LOTS	
649	649	6/5	2	3 156 987,965	
		5/6 +	6	151 054,505	
		5/6	397	1 765,265	
		4/6	23 176	57,505	
		3/6	418 990	10,005	
		Ventes totales:		21 158 306,005	
		PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF):		89-07-88	
				2 000 000,005	

No complémentaire: 21

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

### VENTE de DERNIÈRE MINUTE

POUR

# LOS ANGELES

# 299\$

+ TAXES

DÉPART LE 12 JUILLET POUR 1 SEMAINE

Nombre limité de places  
Consultez votre agent de voyages.

Les Ailes de l'Ouest

# " Arrête ton cirque, emmène-moi à celui de La Ronde! "

# Le Cirque de Shanghai

TOUS LES JOURS 15 H 30, 18 H 30, 21 H. CET ÉTÉ SEULEMENT!

**Du plaisir à volonté... pour grands et petits!**

Cet été, le cirque à son meilleur... c'est à La Ronde et pas ailleurs! Venez applaudir la performance éblouissante des maîtres chinois de l'équilibre. Un divertissement pour toute la famille... Surprenant! Fascinant! Renservant!

**Entrez sous le grand chapiteau!**

Pendant 45 minutes, les 21 jongleurs, acrobates, contorsionnistes et clowns du Cirque de Shanghai vous en mettront plein la vue. Vous les verrez défier les lois de la gravité avec un sang-froid incroyable et ne pourrez vous empêcher de retenir votre souffle tant leurs numéros sont audacieux et leur adresse incroyable.

Un spectacle acclamé des publics du monde entier, où l'humour et l'émotion se sont donné rendez-vous!

Approchez, approchez, mesdames et messieurs... la représentation va commencer!

**LA RONDE (TARIF)**

La Ronde ouvre à 11 heures. Accès illimité à tous les manèges, au Cirque de Shanghai, à l'Aquarium, de même qu'à tous les spectacles à entrée libre.

Passé-partout 14,95 \$

Passé-partout enfant (moins de 9 ans) 7,95 \$

Passé-partout jeune famille (père, mère et 2 enfants de moins de 9 ans ou 1 parent et 3 enfants de moins de 9 ans) 38,00 \$

Enfant additionnel 7,00 \$

**LA RONDE ET L'AQUA-PARC DE LA RONDE (TARIF COMBINÉ)**

Accès illimité dans la même journée à La Ronde et à l'Aqua-Parc de La Ronde

Combo 22,00 \$

Combo enfant (moins de 9 ans) 13,00 \$

**ACCÈS À LA RONDE:**

- Pont Jacques-Cartier • Pont de la Concorde (via Fautouroute Bonaventure, Montréal ou le pont Champlain) • Métro Ile-Sainte-Hélène • Autobus n° 169 (metro Papineau)

**RENSEIGNEMENTS**

(514) 872-6222 Montréal et ses environs

1-800-361-7178 Extérieur (sans frais) (514) 935-5161 1-800-361-8020

C'est à La Ronde et pas ailleurs!

## Via Rail: Montréal perdrait 500 emplois

RICHARD DUPAUL

Montréal pourrait perdre quelque 500 emplois — sur un total de 5 500 — à la suite des abandons de services prévus chez Via Rail, affirme le directeur régional de la Fraternité des cheminots, M. René Moreau.

La métropole serait donc «partiellement épargnée», croit le responsable syndical si l'on considère que le plan de compressions budgétaires qu'a entre les mains le ministre des transports, Benoît Boucharde, recommanderait de couper la moitié des services et des emplois de Via.

Un peu plus de 50 p. cent des 7 300 employés de la société de la Couronne travaillent au Québec, y compris ceux du siège social de l'entreprise à Montréal et du centre d'entretien de Pointe-Saint-Charles.

M. Moreau dit ne posséder comme renseignements que ce qu'il a lu dans les journaux au cours des derniers jours. Le ministre Boucharde, malgré toutes sortes de pressions, refuse catégoriquement de dévoiler le contenu du plan de redressement de Via avant d'avoir pris une décision définitive. Résigné, M. Moreau a mené ses attaques contre le gouvernement. Il a préféré rester «prudemment optimiste», compte tenu que les coupures de services toucheraient surtout l'ouest et les Maritimes. Les principaux abandons proposés dans le plan de Via comprennent le train transcontinental (le «Canadien»), qui traverse l'ouest du pays à partir de Toronto, et l'«Atlantique» qui relie Montréal et Halifax.

Même si son syndicat continue de lutter contre les compressions de services en tentant de rallier l'opinion publique à la cause du train, M. Moreau laisse croire qu'elles sont inévitables. Les coupures, dit-il, toucheraient tous les échelons dans chacune des divisions de Via au Québec.

D'après lui, Via pourra difficilement fermer son nouveau centre d'entretien de Pointe-Saint-Charles, construit l'an dernier au coût de \$ 135 millions, si l'on veut maintenir la quasi-totalité des services dans le corridor Windsor-Québec. Toutefois, il n'a pas exclu un certain nombre de licenciements parmi les 950 employés qui travaillent, vu la disparition projetée de certains services régionaux au Québec.

### Les ateliers du CN

Cependant, l'avenir semble beaucoup plus sombre pour les 300 employés des ateliers du Canadien National qui travaillent à la réparation des 190 voitures du train transcontinental.

Selon le directeur régional de Transport 2000, M. Guy Chartrand, il est peu probable que Via utilise plus d'une cinquantaine de ces wagons retapés pour le train «Ocean», qui va à Moncton en passant par Lévis et qui serait prolongé jusqu'à Halifax. Le reste du contrat, d'une valeur de \$ 120 millions, pourrait être annulé, estime ce dernier.

À la Ville de Montréal, on dit surveiller la situation de près en attendant d'obtenir des précisions sur les intentions du ministre des Transports. Un porte-parole de la Ville, M. Alain Leclerc a rappelé que le maire Jean Doré s'est vivement opposé aux coupures chez Via. Selon la Ville, quelque 35 000 emplois dans la région de Montréal dépendent de Via Rail si on inclut les retombées indirectes découlant du transporteur. On entre dans ce lot l'industrie des services qui s'occupe, entre autres, de la préparation des repas et de l'entretien des infrastructures de Via.



## Le mariage des brasseurs: c'est oui

La fusion Molson-O'Keefe est approuvée sans condition

interprovinciales et la croissance du marché des bières américaines au Québec.

Entre-temps, le Bureau met Molson en sursis en Alberta et au Québec. Molson pourrait se voir imposer des corrections à tout moment d'ici à 1992.

### La «vache à lait de la SAQ»

Au même moment, Yvon Millette, président de l'Association des brasseurs, craint que les bières importées deviennent «la vache à lait de la SAQ» et a l'organisme à l'oeil.

La SAQ pourrait fort bien utiliser les bières américaines comme produits d'appel (loss leaders). «Les ventes de spiritueux baissent, celles du vin plafonnent et la SAQ se fait demander de gros dividendes par Québec».

En Ontario, la Liquor Board n'aurait pas augmenté ses prix pour éviter les critiques de dumping. John Whitehead, premier conseiller politique du ministre Robert Nixon, a déclaré qu'il n'a voulu que couvrir ses coûts et réaliser un profit.

Les brasseurs ont joué aux fins renards récemment. Ils ont par exemple obtenu qu'Ottawa et Washington les excluent du libre-échange.

Paradoxalement, ils n'arrêtaient pas depuis ce temps de négocier l'abolition des barrières provinciales et de se préparer au libre-échange, pendant que les bières américaines entrent par la porte des Liquor Boards.

Cela dit, la fusion des intérêts de Molson et d'Elders IXL, d'Australie, créera le sixième brasseur nord-américain et rendra plus efficace l'industrie canadienne.

Molson investira \$ 220 millions, dont près de \$ 90 millions dans l'agrandissement de la brasserie montréalaise... contre \$ 100 millions chez Labatt à LaSalle.

Jacques Allard, président de Molson-Québec, déclare que la

reau de la politique de concurrence, explique son approbation sans condition par la compétition très vive qui continuera de prévaloir au Canada, «sauf en Alberta et au Québec».

Molson détient 52 p. cent du marché canadien mais Labatt, le leader déchu, demeurera un concurrent agressif, avec quelque 42 p. cent, alors que des brasseurs indépendants, comme Pacific Western, Drummond et Northern, et des bières américaines sollicitent les Canadiens, particulièrement durant ces jours de grande canicule.

Mais en Alberta et au Québec par contre, Labatt arrivera loin derrière. Molson détient au Québec 62 p. cent du marché contre 36 p. cent pour Labatt.

En outre, le Québec ne permet pas sur son territoire la vente de bières d'autres provinces. S'ajoute le fait que les bières américaines entament leurs mises en marche à la SAQ.

Cal Goldman souhaite indirectement l'abolition des barrières

### LAURIER CLOUTIER

Sans condition, le Bureau fédéral de la politique de concurrence et Investissement Canada ont autorisé la fusion des brasseries Molson et Carling O'Keefe — les numéros deux et trois de l'industrie — malgré les craintes soulevées au sujet de la concentration.

Mais Ottawa surveillera durant trois ans les nouvelles Brasseries Molson qui, avec Labatt... surveillent déjà de très près la SAQ et les Liquor Board de l'Alberta, de la Saskatchewan et de l'Ontario, par crainte de dumping des bières américaines.

Par hasard, la Liquor Board of Ontario haussait d'ailleurs, lundi, de \$ 0,70 le prix de son carton de six canettes de bière américaine, sur ordre du président du conseil du Trésor de Queen's Park, Robert Nixon.

### Inquiétudes pour le Québec

Calvin S. Goldman, directeur des enquêtes et recherches du Bu-

## Air Canada: tout est vendu!

PHILIPPE DUBUISSON

Le second lot d'actions de la société Air Canada, en vente depuis hier matin, est déjà écoulé. Il n'a fallu en fait que quelques heures au syndicat de preneurs fermes, dont les chefs de file sont RBC Dominion Securities et Wood Gundy, pour vendre les 41,1 millions d'actions que détenait le gouvernement fédéral dans le transporteur aérien.

«L'émission a remporté un vif succès, tout est vendu», affirme Marc Dalpé, vice-président senior et administrateur chez Lévesque Beaubien Geoffrion, l'un des preneurs fermes.

Les plus petits courtiers, tel Tassé & Associés, ont même tenté d'obtenir une plus grande part du

lot qui leur a été réservé par les chefs de file. Mais à midi, toutes les actions étaient déjà réservées.

Selon nos informations, les investisseurs institutionnels (fonds de pensions, compagnies d'assurances, etc.) ont acquis environ 50 p. cent des 33,1 millions d'actions vendues au Canada alors que les particuliers se sont portés acquéreurs de l'autre moitié. À l'étranger, ce sont les investisseurs institutionnels qui ont rasé la presque totalité des 8 millions d'actions offertes.

Au prix de \$ 12 l'unité, le montant de cet émission secondaire de 41,1 millions d'actions — 57 p. cent du capital d'Air Canada — totalise \$ 493,5 millions. De cette somme, \$ 473,4 millions iront au gouvernement fédéral et \$ 19,7

millions servira à rémunérer les preneurs fermes.

Une première tranche de 43 p. cent du capital-actions d'Air Canada, soit 30,8 millions d'actions, avait été vendue par le gouvernement fédéral en septembre dernier au prix de \$ 8 l'unité. Air Canada, la plus importante compagnie aérienne du pays, est maintenant entièrement privatisée.

### Faire la passe

Hier, le marché pour les actions d'Air Canada a été fort actif. En fait, 1 006 871 actions de la société aérienne ont changé de mains à la Bourse de Toronto. Le cours du titre est demeuré inchangé à \$ 12,25 par rapport à la cote de fermeture de la veille.

Sur le parquet de la Bourse de Montréal, 502 272 actions ont changé de mains et le titre a clôturé la séance à \$ 12,38, en hausse de 13 cents.

Selon un courtier qui a exigé l'anonymat, plusieurs boursicoteurs et membres de la communauté financière ont «fait la passe», hier.

«Il y en a qui ont acheté le titre à \$ 12 à l'émission pour revendre aussitôt à \$ 12,25 ou \$ 12,38 sur le marché secondaire, dit-il. En achetant et revendant 10 000 actions, vous réalisez un profit rapide de \$ 2 500, moins la commission de sortie.»

Il est à noter qu'il n'y a pas de commission à verser lorsqu'on achète des actions dans le cadre d'une émission primaire ou secondaire.

### Inscription à la Bourse de New York

Chez Air Canada, on se réjouit du succès qu'a remporté l'émission, même si le produit est destiné au gouvernement fédéral.

Le porte-parole de la société, M. Denis Couture, confirme qu'Air Canada entend inscrire le titre à la cote de la Bourse de New York. «Il a été impossible de le faire avant l'émission, faute de temps. Nous aurons maintenant l'occasion d'aborder cette question.»

Environ 25 p. cent des quelque 72 millions d'actions d'Air Canada sont détenues par des étrangers. Les non-résidents canadiens ne peuvent détenir, au total, plus de 25 p. cent des actions de la compagnie aérienne.

«Les actions de British Airways et KLM sont aussi inscrites à la cote de la Bourse de New York», souligne M. Couture.

## Fusion imminente de Samson Bélair avec Touche Ross

RUDY LE COURS

Samson Bélair et Charette, Fortier, Hawney/Touche Ross sont à deux doigts de fusionner. Ce rapprochement découle simplement de la fusion des deux géants américains auxquels ils sont affiliés, soit Deloitte Haskins & Sells et Touche Ross International pour laquelle une entente de principe a été annoncée hier.

Selon M. André Lesage, président de Samson Bélair, il n'y a pas encore d'entente de principe au Québec parce que les modalités d'autonomie ne sont pas toutes encore arrêtées vis-à-vis de la nouvelle tête du réseau de cabinets comptables qui s'appellera désormais Deloitte Ross Tohmatsu International.

«Cela devrait se concrétiser assez rapidement», indique-t-il toutefois. Il faut un délai de 14 jours pour permettre aux associés des deux cabinets (130 chez Samson Bélair, 87 chez Touche Ross) d'approuver la fusion. La majorité des deux tiers est requise. D'ici au 31 août, l'affaire devrait être réglée, souligne-t-il.

M. Lesage ne prévoit pas de mise à pied qui résulterait de cette fusion bien qu'il devra y avoir rationalisation. Ainsi, les bureaux montréalais de Samson Bélair sont situés à la Tour de la Bourse tandis que ceux de Touche Ross sont à la Place-Ville-Marie.

Réunis, les deux cabinets québécois porteront les noms de

Samson Bélair et de Deloitte & Touche (nom aussi utilisé au Canada anglais). Ils emploieront près de 2 000 personnes, réalisent un chiffre d'affaires d'environ \$ 125 millions dont \$ 70 millions à Montréal.

Ce chiffre d'affaires, bien que non négligeable, est relativement modeste à comparer les quelque \$ 4 milliards US que représente celui de Deloitte Ross Tohmatsu International qui devient le troisième cabinet en importance au monde. La firme emploie 65 000 personnes dans 80 pays.

Ce mariage est le troisième à survenir en moins d'un mois. Mardi, Arthur Andersen et Price Waterhouse annonçaient qu'elles étaient en pourparlers de fusion. Leur chiffre d'affaires combiné s'élevait l'an dernier à \$ 4,9 milliards US ce qui en ferait le premier cabinet à l'échelle mondiale.

Le mois dernier, Ernst and Whinney et Arthur Young avaient annoncé leur rapprochement. Chiffre d'affaire combiné: \$ 4,3 milliards US en 1988.

Les trois nouvelles sociétés se trouvent à devancer le numéro un mondial actuel, KPMG Peat and Marwick.

Cette précipitation à vouloir se rapprocher s'explique par le fait que le gouvernement américain s'appête à mettre le holà sur la fusion entre géants de l'industrie de la vérification. On cherche donc à passer avant l'abaissement de la barrière.

## Finances personnelles

MICHEL GIRARD



On n'est peut-être pas capable de faire des miracles... mais il y a sans doute moyen d'améliorer grandement la rentabilité de l'argent dont on dispose. Autre sujet: la retraite ça se planifie. Et rien de mieux qu'une bonne diversification quand on a une bonne somme d'argent d'économisée.

## Comment améliorer la rentabilité de son argent?

■ J'ai 43 ans. Séparée. Et deux enfants en garde partagée (11 et 13 ans). Je n'ai aucun fonds de pension. Mes revenus bruts sont de \$ 28 000 par année. Je n'ai aucun bien, sauf un capital de \$ 20 000 investi dans des placements garantis. Forcément, je suis économe.

Problèmes à résoudre: m'assurer un logement convenable à un prix abordable pour longtemps; m'assurer des revenus décentes pour une pré-retraite que j'aimerais bien prendre vers 55 ans. Solution? Dois-je transformer mes placements garantis en REER petit à petit? Dois-je plutôt mettre mon nom sur une liste d'attente d'une coopérative d'habitation? Dois-je acheter un immeuble à revenus (4 à 6 logements), en assez bonne condition, autour de \$ 200 000? Mme C. N. Montréal

□ Premier pas à faire: investissez le plus que vous pouvez dans le REER. Dans votre cas, vous pouvez injecter jusqu'à \$ 5 600, soit 20 p. cent de vos revenus gagnés. Et essayez de faire la même chose au cours des autres années. Les revenus de ces placements pourront ainsi s'accumuler à l'abri de l'impôt, tout en vous permettant de réaliser une économie d'impôt intéressante sur vos revenus. Compte tenu de votre niveau de revenus, je vous conseille évidemment d'investir dans des REER conservateurs, par exemple des certificats de placement garantis. Si vous n'avez pas la liquidité pour investir le maximum d'argent possible dans votre REER, vous auriez grandement avantage à piger dans vos placements garantis pour y investir, en autant bien sûr qu'ils sont échus. Il ne faut pas oublier que vos placements garantis actuels vous rapportent des revenus d'intérêt imposables alors que les mêmes revenus s'accumuleraient à l'abri du fisc dans un REER.

En ce qui concerne le logement, mettre votre nom sur une liste d'attente d'une coopérative d'habitation est une solution, en autant que le milieu de vie de la coop qui vous intéresse corresponde à vos attentes. Coopérative, en habitant une coopérative vous seriez au moins assurée de ne pas vous réveiller avec des hausses surprises de loyer.

Toutefois, en vous serrant davantage la ceinture (mais il y a

une limite direz-vous avec raison), vous pourriez sans doute vous payer un petit duplex ou triplex de \$ 130 000 et moins. Avec vos revenus bruts de \$ 28 000, vous pouvez vous permettre des frais d'hypothèque de \$ 700 par mois (ce qui serait tout de même lourd à porter). La différence pour payer l'hypothèque du petit «bloc» proviendrait des revenus de location. Mais la attention! Avez-vous le goût de vous occuper de locataires et des tracasseries que cela peut comporter?

Autre solution: vous pourriez vous acheter, dans la grande région de Montréal, Laval et Rivière-Sud comprises, une maison de \$ 80 000 et moins. Avec le comptant dont vous disposez, vous vous retrouveriez avec des paiements hypothécaires acceptables. D'autant plus que vous pourriez probablement avoir accès au programme provincial d'accès à la propriété, qui aide à assumer l'hypothèque. Il s'agit d'un prêt sans intérêt sur sept ans. L'aide maximale est le moindre de \$ 7 000 ou 10 p. cent du prix de la propriété. Critères d'admissibilité: achat d'une première maison; avoir une famille d'au moins un enfant; prix maximum de la maison \$ 100 000. Il y a la Ville de Montréal qui a également mis sur pied un programme d'aide à la propriété axée cette fois sur un crédit d'impôt foncier (remboursement de taxes municipales) pouvant atteindre les \$ 5 000.

## Quels placements choisir?

■ De quelle façon devrais-je placer la prime de départ qui consiste en un an de salaire plus six semaines de vacances non taxables? Je détiens déjà un régime d'épargne-retraite avec l'Industrial Growth Fund et l'autre moitié avec le Trust La Laurentienne du Canada. Devrais-je placer le montant global dans ces deux compagnies ou en choisir d'autres et quel genre de placements? Y.L. Montréal

□ J'ai cru comprendre que vous voulez investir la totalité de votre prime de départ dans votre REER, ce qui est très sage, soit dit en passant. Petit conseil important: ne touchez pas à l'argent car on va vous enlever une importante somme... en vue de payer l'impôt fédéral et provincial. Bien entendu cet impôt sera récupéré lorsque vous ferez votre déclaration d'impôt. Évitez donc ce délai. Il existe un moyen efficace: il suffit, pour éviter le fisc, de demander à votre employeur de transférer directement dans votre REER le montant de l'allocation de départ.

Maintenant, sans porter aucun jugement sur l'Industrial Growth Fund et le Trust La Laurentienne, je vous conseille d'investir ailleurs. Rien de mieux, lorsqu'on a des sommes importantes à investir, que de diversifier les instruments de placement. Si vous avez peu d'argent investi dans les placements très conservateurs comme les certificats de placement garantis, je vous conseille fortement d'y avoir recours. Vous allez ainsi être assuré de voir une partie de

vos placements de retraite s'accroître au fil des années. Modérément, direz-vous! Mais oui, mais au moins il y aura croissance, ce qui n'est pas nécessairement le cas lorsqu'on investit dans des actions ou des unités de fonds mutuels (actions ou obligations). Au contraire, la personne qui a injecté toutes ses économies de retraite dans des certificats de placement garanti aurait, elle, intérêt à en investir une petite portion dans des actions ou unités de fonds mutuels. Ce genre de placement est certes plus risqué... mais en même temps il s'agit d'un placement dont la plus-value pourrait s'accroître plus rapidement.

Si vous avez un REER autogéré, vous pourriez y inclure des obligations ordinaires des gouvernements du Canada ou du Québec, des municipalités ou des sociétés d'État; des coupons détachés ou des obligations démunies de ces mêmes gouvernements. Tous ces instruments financiers sont sans risque. Mais ils offrent comme tout la possibilité de réaliser un gain en capital advenant une baisse des taux d'intérêt.

Pour toutes questions touchant vos finances personnelles, veuillez écrire à: LA PRESSE, Finances personnelles, A/S Michel Girard, 7 rue St-Jacques, Montréal, H2Y 1K9  
 NDLR: Les renseignements fournis dans ce courrier proviennent d'informations que nous croyons fiables. Ils ne constituent pas cependant une garantie. À partir de cas particuliers, nous généralisons notre étude de manière à répondre au plus grand nombre de lecteurs possible.

MONTRÉAL	TORONTO	DOW JONES	L'OR (NEW YORK)	DOLLAR CANADIEN
1896,73 (-0,34) (-0,01%)	3776,49 (+4,25) (+0,11%)	2462,44 (+5,88) (+0,24%)	386,40 (+0,40) (+0,10%)	\$ -4 / 100 \$0,8393

Cette annonce ne constitue pas une offre d'acheter ni une sollicitation de vendre des titres. Les offres sont faites uniquement par les offres et les notes d'information datées du 4 juillet 1989 et les lettres d'acceptation et d'envoi y afférentes, dont on peut en obtenir des copies en s'adressant à Compagnie Trust Royal ou aux soussignés.

### AVIS D'OFFRES D'ACHAT

visant toutes les actions ordinaires en circulation de

## Steinberg Inc.

à raison de 75 \$ CA en espèces  
ou 1,5 action subalterne comportant droit  
de vote d'Oxdon pour chaque action ordinaire

ET

visant toutes les actions de catégorie A en circulation de

## Steinberg Inc.

à raison de 50 \$ en espèces  
ou 1 action subalterne comportant droit  
de vote pour chaque action de catégorie A

par

## Investissements Oxdon Inc.

CHAQUE OFFRE EXPIRERA À 1 H. HEURE LOCALE, LE MERCREDI  
2 AOÛT 1989, À MOINS QU'ELLE NE SOIT PROLONGÉE OU RETIRÉE.

Chaque offre est assujettie à certaines conditions y compris celles selon lesquelles au moins 9/10 des actions ordinaires alors en circulation et au moins 9/10 des actions de catégorie A alors en circulation, qui, dans chaque cas, n'appartiennent pas à Oxdon ou aux membres de son groupe ou à ceux qui ont des liens avec elle ou qui sont détenues en propriété pour le compte de l'un d'eux, doivent avoir été consignées de manière valide aux termes de l'offre pertinente sans avoir été retirées. Oxdon peut renoncer à une quelconque des conditions rattachées à l'une ou l'autre des offres ou à toutes ces conditions, en totalité ou en partie, sans renoncer totalement ou partiellement à une partie ou à la totalité des conditions rattachées à l'autre offre.

Les actions subalternes comportant droit de vote d'Oxdon n'ont pas été et ne seront pas enregistrées en vertu de la loi des États-Unis intitulée *Securities Act of 1933* ou en vertu des lois sur les valeurs mobilières de tout État des États-Unis. Ces actions ne sont pas offertes et ne seront pas vendues directement ou indirectement aux États-Unis d'Amérique, dans ses territoires ou possessions ou encore dans d'autres territoires soumis à sa juridiction ou à des personnes des États-Unis. En conséquence, les porteurs d'actions ordinaires ou de catégorie A de Steinberg qui sont des résidents des États-Unis ou des personnes des États-Unis recevront une contrepartie en espèces pour toute action ainsi acquise aux termes de l'offre pertinente.

L'offre, la note d'information et la lettre d'acceptation et d'envoi y afférente à l'égard de chaque offre contiennent des renseignements importants et devront être lues avant qu'une décision soit prise à l'égard de telle offre.

### NOUS RECOMMANDONS AUX PORTEURS D' ACTIONS ORDINAIRES ET D' ACTIONS DE CATÉGORIE A DE STEINBERG INC. D'ACCEPTER L'OFFRE VISANT LEURS ACTIONS.

Pour de plus amples renseignements ou de l'aide en ce qui concerne l'une ou l'autre des offres, veuillez communiquer avec les soussignés ou l'un d'eux, votre courtier ou conseiller en valeurs, ou la Compagnie Trust Royal.

Les chefs de file sont:

**Nesbitt Thomson Deacon Inc.** Montréal (514) 282-5940  
Toronto (416) 586-3600

**Lévesque Beaubien Geoffrion Inc.** Montréal (514) 879-2336  
Toronto (416) 865-7492

**Corporation Gordon Capital**  
Montréal (514) 861-9751  
Toronto (416) 364-9393

**Midland Doherty Limitée**  
Montréal (514) 879-1050  
Toronto (416) 369-7400

Chacun des chefs de file recevra des honoraires si l'une ou l'autre offre réussit. Lévesque Beaubien Geoffrion Inc., Corporation Gordon Capital et Midland Doherty Limitée sont chacune reliées ou associées à Oxdon.

## Le taux d'escompte passe à 12,30%

Presse Canadienne  
OTTAWA

Le taux d'escompte de la Banque du Canada a flechi légèrement hier, passant de 12,35 à 12,30 p. cent.

Il se maintient juste au-dessus du niveau 12,30 depuis plus d'un mois, alors que la banque centralisait attendait de voir des signes évidents de ralentissement de l'économie avant de procéder à une détente du loyer de l'argent.

Depuis peu, les taux hypothécaires ont amorcé une baisse. Mais le taux privilégié, que les banques réservent aux emprunteurs les plus solvables, est toujours de 13,5 p. cent, niveau le plus élevé depuis cinq ans.

Hier, le Montréal Trust a annoncé une réduction d'un quart de point de ses taux hypothécaires d'une durée de un an. Le taux est désormais de 13 p. cent dans le cas d'une hypothèque remboursable par anticipation, et de 12,50 p. cent dans le cas contraire.

Le fléchissement des taux hypothécaires découle de la concurrence que se font les banques et les compagnies fiduciaires pour conserver leurs parts de marché, à la suite du ralentissement des ventes de maisons.

La plupart des économistes ne prévoient pas de baisse notable du taux d'escompte avant la fin de l'été.

Le taux d'inflation annuel au Canada en mai était de cinq p. cent, comparativement à 4,6 p. cent le mois précédent.

Mercredi, le taux d'intérêt sur les bons du Trésor américain à trois mois est tombé à 7,96 p. cent, alors que le taux sur les bons du Trésor canadien est de 12,09 p. cent. Cet écart, de plus de quatre p. cent, est énorme et rend le dollar canadien plus attrayant sur les marchés des changes.

## Adi et Connaught s'associent

Le groupe Diagnostique de Connaught, une filiale des laboratoires Connaught, de Toronto, a fusionné avec la Compagnie ADI Diagnostics. Cette fusion implique la remise des actions d'ADI en échange du groupe Diagnostique de Connaught, permettant ainsi à Connaught de devenir le second actionnaire d'ADI. Pour cette dernière, l'acquisition de la ligne de produits pour l'hépatite de Connaught signifie l'élargissement de ses prévisions quant aux tests sur les maladies infectieuses.

### NOMINATION

## Banque de Montréal



Roger W. Boutin

M. Peter C. Conradi, premier vice-président, Affaires commerciales, est heureux d'annoncer la nomination de M. Roger W. Boutin au poste de vice-président, Centre d'affaires commerciales, Laval/Rive Nord-Ouest, situé au 2, Place Laval, à Laval. Cette nomination est entrée en vigueur le 1er juillet 1989.

Agé de 47 ans, M. Boutin compte 22 ans d'expérience à la Banque de Montréal. Il a travaillé en succursale et au sein de plusieurs directions à Montréal et il occupe depuis 1979 le poste de Directeur principal du Centre d'affaires commerciales. Originaire de Lac Mégantic, Monsieur Boutin a obtenu en 1967 son baccalauréat en administration des affaires et une maîtrise en économie à l'Université d'Ottawa.

### AVIS

Une assemblée générale extraordinaire de La Compagnie d'Assurance-vie Laurier se tiendra le 28 juillet 1989 à 9 heures (heure de Toronto) au 85, St-Clair Avenue West, Toronto pour considérer, conformément aux règlements de la Compagnie, le retrait d'un de ses administrateurs du conseil d'administration et la confirmation d'une modification aux règlements de la Compagnie. Fait ce 7<sup>e</sup> jour de juillet 1989. E. Harold Wykes Secrétaire

### IVACO

**DIVIDENDES**  
ACTIONS SUBALTERNES DE CATÉGORIE A DONNANT DROIT DE VOTE ET D' ACTIONS DE CATÉGORIE B DONNANT DROIT DE VOTE

AVIS est par les présentes donné que des dividendes trimestriels réguliers de 0,165 l'action sur les actions subalternes de catégorie A, donnant droit de vote en circulation et de 0,1316 l'action sur les actions de catégorie B, donnant droit de vote en circulation d'IVACO Inc. ont été déclarés payables le 31 juillet 1989 aux détenteurs inscrits à la fermeture des bureaux le 14 juillet 1989. Date à Montréal, Québec, ce 4 juillet 1989.

Par ordre du conseil  
Le Chef du contentieux  
et secrétaire  
GUY-PAUL MASSICOTTE

## Econo-flashes

### Les CAISSES DESJARDINS ne prévoient pas de récession

L'économie canadienne est entrée dans une phase de ralentissement depuis le début de 1989, mais elle conservera assez de vigueur pour éviter la récession. C'est ce qu'affirment les économistes du Mouvement Desjardins. Selon eux, le PIB, qui devrait augmenter de 2,7 p. cent cette année, affichera une croissance de 1,9 p. cent l'an prochain. Le Québec, pour sa part, enregistrera une performance un peu inférieure à la moyenne canadienne. Le taux de chômage piétinera aux alentours de 9,5 p. cent au Québec et autour de 8 p. cent au Canada. Le taux d'inflation, quant à lui, s'établira à 4,7 p. cent cette année et à 4,5 p. cent l'an prochain. Finalement, les taux d'intérêt amorceront une tendance à la baisse.



### MONTRÉAL TRUST réduit ses taux hypothécaires

Le Montréal Trust annonce la réduction de ¼ p. cent de ses taux hypothécaires résidentiels pour la durée d'un an non remboursable par anticipation à 12,50 p. cent et pour la durée d'un an remboursable par anticipation à 13 p. cent. Les autres taux demeurent inchangés, soit: 11,75 p. cent pour les hypothèques de quatre et cinq ans; 12,25 p. cent pour l'hypothèque de trois ans; 12,50 p. cent pour l'hypothèque de deux ans; 12,875 p. cent pour l'hypothèque ouverte de six mois; 13,50 p. cent pour l'hypothèque de trois mois.



### OLYMPIA AND YORK veut acheter la tour Sears

Olympia and York, le promoteur immobilier canadien, a fait l'offre d'achat la plus élevée, soit \$ 1,4 milliard, pour la tour Sears de 110 étages qui se trouve à Chicago et pour le parking de trois étages situé à proximité. Selon le *Chicago Tribune*, le principal obstacle auquel se heurte la transaction est le fait qu'Olympia and York se montre réticent à permettre à Sears, Roebuck and Co de laisser le mot Sears sur l'édifice.

### TEXACO crée une nouvelle filiale

Havoline, une nouvelle filiale de Texaco, ouvrira des bureaux à Mississauga et planifié d'en avoir d'autres à Montréal et Vancouver. La filiale, que Texaco possède à 100 p. cent, fera la mise en marché de lubrifiants et de glycols à travers tout le Canada. Elle commercialisera des huiles à moteur Havoline, des accessoires liquides et une gamme complète de lubrifiants et antigels de marque Texaco.



### BCE vend 2 millions d'actions

BCE, la société canadienne qui compte le plus grand nombre d'actionnaires inscrits, a vendu hier deux millions d'actions ordinaires de sa filiale Radiocommunication BCE Mobile. Les actions ont été vendues au prix net de \$ 31,07 l'action au courtier Merrill Lynch Canada. La vente, qui s'est faite par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto, prendra fin le 13 juillet. À la suite de cette transaction, la participation de BCE dans Radiocommunication BCE Mobile passe de 76,3 p. cent à 73 p. cent.



### VIDÉOTRON en Angleterre

Le groupe Vidéotron pourrait pénétrer dans 600 000 foyers en Angleterre. La compagnie, qui possède 45 p. cent de la société anglaise Southampton Cable, s'est vu accorder la franchise de Lambeth et Southwark par le Cable Authority. La franchise en question, située dans la région de Londres, couvre environ 200 000 foyers potentiels. De plus, Southampton est en train de compléter des ententes visant l'acquisition des franchises de Wandsworth (100 000 foyers), de Greenwich et Lewisham (180 000 foyers). Notons que la compagnie possède actuellement la franchise de Southampton, qui comprend environ 100 000 foyers potentiels.



### SUGESCO veut acheter des actions de NAUTILUS

Sugesco Acquisitions désire acquérir toutes les actions ordinaires de Nautilus Plus et est prête à payer \$ 1,85 l'unité. L'offre d'achat et la note d'information relatives à cette offre ont été postées, hier, aux actionnaires de Nautilus. L'offre, qui se termine le 27 juillet, est conditionnelle à ce qu'au moins 90 p. cent des titres autres que les actions détenues par les personnes liées à Sugesco soient déposés et non retirés. À noter que les personnes qui ont des liens avec Sugesco possèdent déjà 69,5 p. cent du capital de Nautilus.

### SEARS lance un catalogue avec La Redoute

Sears Canada et la compagnie française La Redoute unissent leurs forces pour lancer un nouveau catalogue sur le marché canadien. La compagnie nouvellement formée porte le nom de La Redoute Catalogue (Canada). Elle donne à Sears la possibilité d'augmenter sa part de marché dans le domaine de la vente par catalogue grâce à l'apport des techniques de marketing et de commercialisation de son partenaire français.



### Hôtel de haut de gamme aux îles-de-la-Madeleine

Le gouvernement fédéral a accordé un rabais d'intérêt et une assurance prêt à Jean-Claude et Bernard Cyr, pour une future compagnie qui construira un hôtel de haut de gamme à Cap-aux-Meules, aux îles-de-la-Madeleine. Ce projet génèrera des investissements de près de \$ 2,5 millions et entraînera la création de 13 emplois. L'hôtel comprendra 64 chambres et deux salles de conférence. Une aide fédérale a été accordée par le biais du Programme Entreprise Atlantique administré par Industrie, Sciences et Technologie Canada.

### COMTERM fait l'acquisition de LYNX

Comterm double la capacité de son service à la clientèle par système de bureautique et offre un ensemble de prestations plus complet, à la suite de l'acquisition du service à la clientèle de Lynx Technologies, une entreprise torontoise. Comterm est spécialisée dans la conception, la fabrication, la distribution et la maintenance de terminaux de communication et de systèmes de bureautique.



### Le gouvernement fédéral subventionne BECO

Les Industries Beco recevront une contribution fédérale de \$ 675 000 pour agrandir et moderniser leurs installations de l'Est de Montréal. Le projet de la société, qui s'est installée dans des locaux plus spacieux à Anjou et a fait l'acquisition de nouveaux équipements, est évalué à plus de cinq millions de dollars. Il devrait permettre la création de 72 emplois au cours des prochaines années. Beco fabrique des édrédons, des sacs de couchage et des coussins. La contribution qu'elle a reçu provient de Industrie, Sciences et Technologie Canada.

### AURTEC et ONAREM signent une entente

À la suite de la signature d'un protocole d'accord, les compagnies Aurtec et Onarem ont formé l'Association Onarem-Aurtec. Cette association, qui possède les deux sociétés à parts égales, a pour but de mettre en valeur le domaine minier aurifère de Koma-Bangou, au Niger. Le protocole prévoit qu'Aurtec s'occupera du planning et de la réalisation de l'étude de faisabilité d'une première exploitation minière industrielle dans cette région. L'accord final devra être signé par les deux parties avant le 30 septembre 1989.



### Ouverture de villas au mont Habitant

Les Villas du Lac, un développement immobilier de 24 logements situés au bord du seul lac de Saint-Sauveur, ouvrira ses portes hier. Le développement du lac Mont-Habitant, qui a coûté près de trois millions de dollars, offre des condominiums de deux ou trois chambres en location saisonnière, mensuelle ou journalière.

# PROPOSITIONS D'AFFAIRES...

### 705 HYPOTHÈQUES

A IÈRE 2e, balance de vente, notaire Loberge 729-4334  
ESCOMPTE Meilleure offre, Réponse 24h. R. Landry 288-9322  
HYPOTHÈQUES (1re, 2e, balance de vente), Notaire Rivest 389-8484  
1RE - 2E HYPOTHÈQUE Résidentiel, Commercial, Industriel  
PLACEMENTS SEVILLE INC. 672-1432 782-8812

### 710 OCCASIONS D'AFFAIRES

A VENDRE COMPAGNIE DE LAVAGE AU JET. 697-4821  
ACCÈDEZ à votre indépendance financière, titres de distribution exclusives concernant l'hygiène et la santé publique. Financement disponible. Pour informations Montréal: Mme Trudel 514-572-4448, Québec: M. Pelli 418-823-2443.  
ACHAT et vente, Aménagement de bureau, Équipement. Faillite, Balance de production, Fonds de commerce, Gros et détail. 849-7184

### ACHATONS BREVETS ET INVENTIONS

AGENCE DE DISTRIBUTION territoire protégé, possibilité 100 000\$ et plus par an. 418-454-1889  
ASSOCIÉS actifs, retraités ou semi-retraités. Domaine touristique et photographique, livres de voyage à travers le monde. Revenus illimités. Capital minimum requis 50 000\$. Garantit. 514-597-9129.  
BAR, distro terrasse, à vendre, à louer ou concession, Rive-Sud. 442-3318.

### 710 OCCASIONS D'AFFAIRES

BOÛTIQUES (5) chaussures pour dame, bonlieue de Montréal, catégorie medium high, \$1,100,000 annuels, 672-4973.  
COIFFEURISE associée(e) demande(e) pour salon situé sur la Rive-Sud. Investissement minime. Mme Gauthier 443-2793 ou 444-4210  
COMMERCE RENTABLE Route de distributeurs. Revenu de 50,000\$ et plus, pour investisseurs sérieux, financement sur place. Inf.: J.B.L. Canada Inc. 731-2550.  
COMPAGNIE possédant réseau de 20 franchises spécialisées dans l'entretien ménager résidentiel. Cause retrappe. Financement disponible. Inf.: Claude Lemay: 235-4894.  
CONCESSION nouveau restaurant avec bar de grand luxe, club privé, pas de loyer, départ requis 50,000\$. Demandez Angela au: 727-6213.

### ENTREPRENEUR cherche investisseur sérieux pour l'immobilier

Investisseurs REQUIS Haute technologie, haut rendement, info: 681-7443.

### CROISSANTERIE

Nouveau local disponible, marché public les Halles de Longueuil.  
3668, Ch. Chamilly (Largé) Denis Desjardins 442-3190 6810-8-118

### 710 OCCASIONS D'AFFAIRES

MEDICINE ALTERNATIVE Associée(e) - investisseurs - promoteurs. Technique révolutionnaire, régénération du métabolisme et renouvellement de la peau, reproduite sur vidéo cassette, coproduite par éminent biologiste, pour diffusion nationale-internationale. Belle opportunité, revenus illimités. 327-5534.  
PROJET de développement avec permis environnement de 400 acres dont environ 100 acres déjà vendus à des particuliers. Situé dans les Laurentides adjacent aux pentes de ski, 50 min. de Mtl. Idéal pour construction de condos ou maisons résidentielles. Hauteur maximum 105' car. avec exposition sud-ouest surabondant. Montréal en toile de fond. 1-413-283-4566 ou 1-413-283-4748.  
TROC 3 millions \$ en terrain et immobilier à échanger. M. Gagnon: 629-5782.

### 1 RESEAU EN PLEINE CROISSANCE. 1 FORMULE GAGNANTE. 1 OPPORTUNITE EXCEPTIONNELLE A DECOUVRIR.

QUEBEC-SNACK 388-4000

### 712 ASSOCIÉS DEMANDES

ASSOCIÉS, petit capital, pour investisseurs d'ouverts loisirs, République Dominicaine, gros revenus. Léo (11344-8484)  
INVESTISSEURS sérieux, profit exclusif international. 514-351-3817

### 714 FRANCHISES

La Brioche Dorée Joignez-vous au chef de file de la restauration rapide haut de gamme, 2 super emplacements disponibles sur St-Denis et Beaver Hall. Stage de formation, recrutement, support promotionnel inclus. 641-2607.

### RESTAURANT MIKE'S

Restaurant en opération dans les Laurentides, bon chiffre d'affaires, capacité 108 places, voisin d'un futur centre commercial.  
(514) 455-3970 67427-8714

### 715 SERVICES FINANCIERS

ARGENT pour redressement d'entreprises. Capital de risque, fonds de roulement. 722-8622  
ARGENT pour prêt-faillite et gros problèmes. P.M.E. 315-7740  
AUCUN prêt de banque refusé, rapide, 722-7924  
AVONS solutions pour difficultés financières. 722-8622  
CAPITAL DE RISQUE Prêts commerciaux, 1ère, 2ème hyp. commerciales. Financement de recevables et chèques post-dates. M. Duguay 676-5993  
FONDS pour commerce, industrie, affaires, appartements, etc. DENCOL MAT - 345-1358

### 717 SERVICES SPÉCIALISÉS

LE DOMAINE des communications vous interresse? Appelez-nous 1-832-2590.  
BESON argent 1re, 2e hyp. sur propriétés notaire 729-4334.  
BESON argent 1re, 2e hypothèque sur propriété. M. Donald Fortin, 389-9154

### 718 ARGENT DEMANDE

725 TENUE DE LIVRES, DECLARATIONS D'IMPOT

### COMPTABILITE, tenue de livres de qualité, 689-5558

### Les gens d'affaires avisés font confiance à la rubrique des PROPOSITIONS D'AFFAIRES de LA PRESSE pour obtenir les MEILLEURS RESULTATS.

### 285-7111

INTERURBAIN SANS FRAIS 1-800-361-3013

### ANNONCES ENCADRÉES 285-7000

Vertical text on the right edge of the page, likely a page number or reference code.

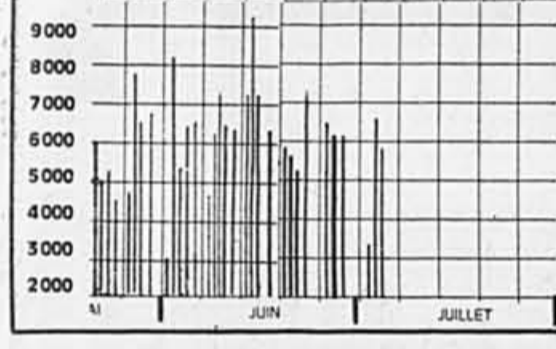
MONTRÉAL

VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSÉ (indice canadien 25 titres)

Haut: 1800,44 Fermeture: 1899,73 Bas: 1899,69



VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 5 822 000



INDICES DE MONTRÉAL

Table with 2 columns: Index Name and Value. Includes MARCHÉ CANADIEN (XXM), MARCHÉ BANCAIRE (XCB), MINÉRAUX (XCM), HYDRO CARB. (XCO), etc.

NOTE: Cotes en cents sauf lorsque indiqué; f = actions non votantes; a = votes limités ou restreints; u = titre négocié en dollars US; Z = lot irrégulier.

A/B

Table of stock prices for various companies under the A/B section, including Bomb, Bell, and others.

K/L

Table of stock prices for companies under the K/L section, including Kable, Kable, and others.

O/R

Table of stock prices for companies under the O/R section, including Olan, Olan, and others.

S/T

Table of stock prices for companies under the S/T section, including S&P, S&P, and others.

E/F

Table of stock prices for companies under the E/F section, including Echo, Echo, and others.

G/H

Table of stock prices for companies under the G/H section, including G&H, G&H, and others.

I/J

Table of stock prices for companies under the I/J section, including I&J, I&J, and others.

M/N

Table of stock prices for companies under the M/N section, including M&N, M&N, and others.

W/X

Table of stock prices for companies under the W/X section, including W&X, W&X, and others.

Y/Z

Table of stock prices for companies under the Y/Z section, including Y&Z, Y&Z, and others.

CONTRATS À TERME DE TITRES FINANCIERS

Table of financial contracts and interest rates, including Accruals, Bankers, and Canadianes.

INDICES: Raymond, Chabot, Martin, Pare.

MONTRÉAL (PC) - Voici la position des trois indices Raymond, Chabot à la fermeture de la Bourse de Montréal, Jeudi 6 juillet...

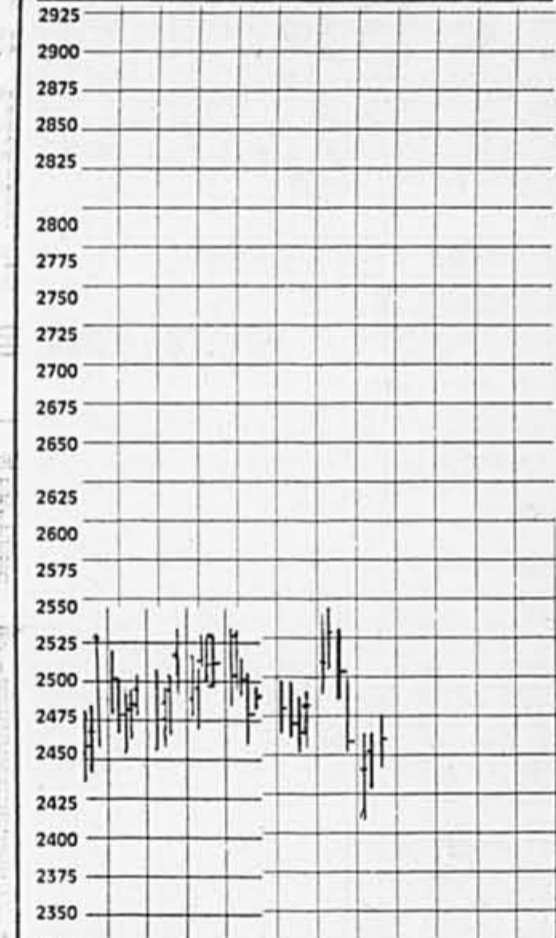
LA DIVISION INTERNATIONALE À MONTRÉAL (SOCIÉTÉS FRANÇAISE)

Table of international division companies and their stock prices.

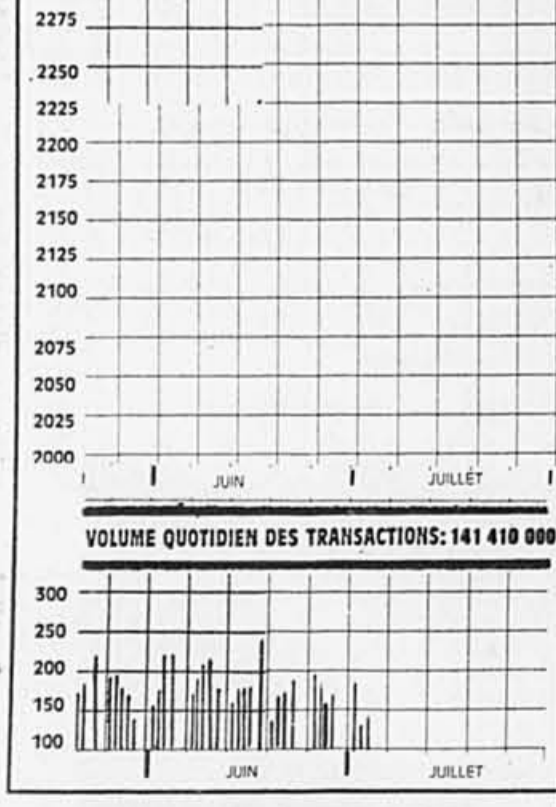
NEW YORK

VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSÉ (selon les 30 plus gros titres de Dow Jones)

Haut: 2475,53 Fermeture: 2482,44 Bas: 2448,51



VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 141 410 000



INDICE DE NEW YORK

Table of New York index components: COMPOSÉ, INDUSTRIELLES, TRANSPORTS, SERVICES PUBLICS, FINANCE.

A/B

Table of stock prices for various companies under the A/B section in New York.

C/D

Table of stock prices for companies under the C/D section in New York.

E/F

Table of stock prices for companies under the E/F section in New York.

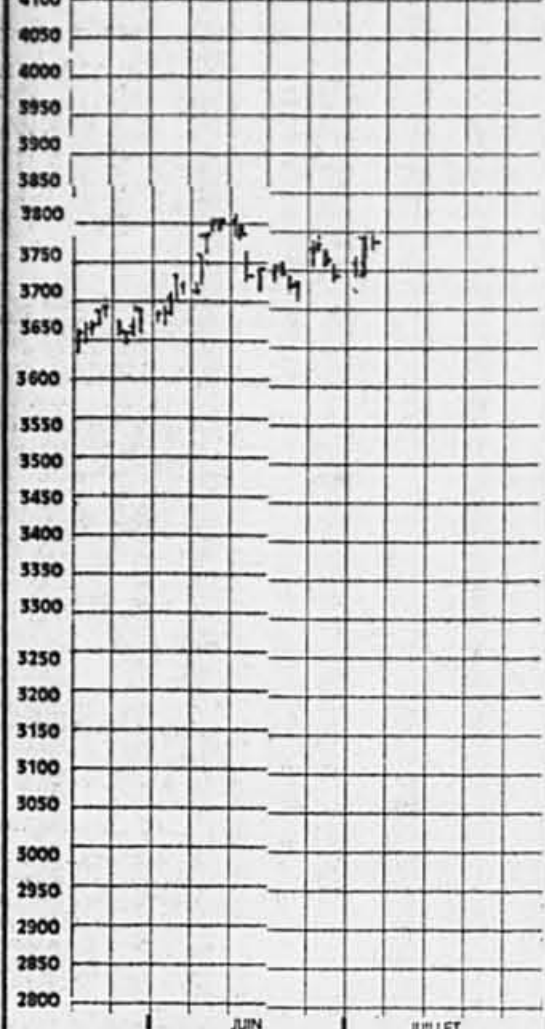
G/H

Table of stock prices for companies under the G/H section in New York.

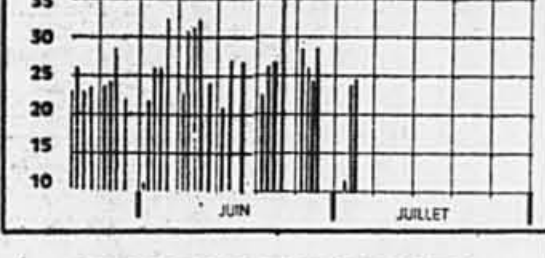
TORONTO

VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSÉ

Haut: 3778,33
Fermeture: 3778,48
Bas: 3772,90



VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 24 299 000



INDICES DE TORONTO
300/COMPOSÉ 3776,49 +4,25
SERV. FINANCIERS 2854,44 -12,01
MINES ET MÉTAUX 3260,81 -12,88
PÉTROLES ET GAZ 4177,78 -2,22
INDUSTRIELLES 2066,04 -0,56

SOUS INDICES DE TORONTO
AÉRIFIÈRES 6032,58 +72,64
PAPÉTIÈRES 3934,32 -11,61
CONSOMMATION 4992,02 +6,01
IMMOBILIER 16438,10 -27,32
TRANSPORT 7968,01 +140,62
SERV. PUB. 2887,38 +14,89
COMMUNICATIONS 9065,38 +88,41
DÉTAIL 4393,08 -15,01
GESTION 5183,77 -5,37
HAUTE TECHNOLOGIE 744,80 -2,40

INDICE STE 35
HAUT 198,79
FERMETURE 198,23 + (0,06)
BAS 197,91
VOLUME 4 948 750

A/B

Table of stock market data for various companies, including AGF, ADT, AMCA, AMER, ANCA, etc.

E/F

Table of stock market data for various companies, including Eagle, Eastco, Echo, Ecol, etc.

I/J

Table of stock market data for various companies, including ICI, IGA, IGA, IGA, etc.

O/R

Table of stock market data for various companies, including Osh, Osh, Osh, Osh, etc.

VANCOUVER

VOLUME: 13 900 000
INDICE GÉNÉRAL FERMETURE: 708,86 +2,27

Table of stock market data for Vancouver, including A/B, C/D, E/F, G/H, I/J, K/L, M/N, O/P, U/Z.

Table of stock market data for Vancouver, including A/B, C/D, E/F, G/H, I/J, K/L, M/N, O/P, U/Z.

Table of stock market data for Vancouver, including A/B, C/D, E/F, G/H, I/J, K/L, M/N, O/P, U/Z.

Table of stock market data for Vancouver, including A/B, C/D, E/F, G/H, I/J, K/L, M/N, O/P, U/Z.

Table of stock market data for Vancouver, including A/B, C/D, E/F, G/H, I/J, K/L, M/N, O/P, U/Z.



AMÉRICAINES

Table of American stock prices including companies like Alcoa, Alcan, Alcan 240, Alcan 240, Alcan 240, etc.

Table of American stock prices including companies like Alcan 240, Alcan 240, Alcan 240, etc.

MINES ET PÉTROLES (OFFRE ET DEMANDE À TORONTO)

TORONTO (PC) — Les cotations sur les titres au comptant (mines et pétroles), fournies par l'Association des courtiers de l'Ontario.

Table of mining and petroleum stock prices in Toronto, including companies like Alcan, Alcan 240, Alcan 240, etc.

LES DEVICES

(PC) — Voici les taux des devises étrangères... Ces taux sont quotés de nominaux parce qu'ils varient durant la journée et qu'ils fluctuent d'une bourse à l'autre.

FRUITS/LÉGUMES

(PC) — Voici les prix des fruits et légumes du Québec vendus par les grossistes dans la région de Montréal, jeudi.

Table of fruit and vegetable prices in Montreal, including items like Asperges, Brocoli, Carotte, etc.

MINES ET PÉTROLES (OFFRE ET DEMANDE À TORONTO)

TORONTO (PC) — Les cotations sur les titres au comptant (mines et pétroles), fournies par l'Association des courtiers de l'Ontario.

Table of mining and petroleum stock prices in Toronto, including companies like Alcan, Alcan 240, Alcan 240, etc.

FONDS MUTUELS

Table of mutual fund prices including companies like ABC Group, ABC Group, ABC Group, etc.

LES OBLIGATIONS

GOVERNEMENT DU CANADA

Table of Canadian government bonds including companies like Can 13 1/2%, Can 13 1/2%, Can 13 1/2%, etc.

LES OBLIGATIONS

GOVERNEMENT DU CANADA

Table of Canadian government bonds including companies like Can 13 1/2%, Can 13 1/2%, Can 13 1/2%, etc.

MARCHÉ DES OPTIONS — (Chicago)

Table of Chicago options market prices including companies like ABC, ABC, ABC, etc.

LES OBLIGATIONS

GOVERNEMENT DU CANADA

Table of Canadian government bonds including companies like Can 13 1/2%, Can 13 1/2%, Can 13 1/2%, etc.

LES OBLIGATIONS

GOVERNEMENT DU CANADA

Table of Canadian government bonds including companies like Can 13 1/2%, Can 13 1/2%, Can 13 1/2%, etc.

MARCHÉ DES OPTIONS — (Chicago)

Table of Chicago options market prices including companies like ABC, ABC, ABC, etc.

LES OBLIGATIONS

GOVERNEMENT DU CANADA

Table of Canadian government bonds including companies like Can 13 1/2%, Can 13 1/2%, Can 13 1/2%, etc.

LES OBLIGATIONS

GOVERNEMENT DU CANADA

Table of Canadian government bonds including companies like Can 13 1/2%, Can 13 1/2%, Can 13 1/2%, etc.

MARCHÉ DES OPTIONS — (Chicago)

Table of Chicago options market prices including companies like ABC, ABC, ABC, etc.

LES OBLIGATIONS

GOVERNEMENT DU CANADA

Table of Canadian government bonds including companies like Can 13 1/2%, Can 13 1/2%, Can 13 1/2%, etc.

LES OBLIGATIONS

GOVERNEMENT DU CANADA

Table of Canadian government bonds including companies like Can 13 1/2%, Can 13 1/2%, Can 13 1/2%, etc.

MARCHÉ DES OPTIONS — (Chicago)

Table of Chicago options market prices including companies like ABC, ABC, ABC, etc.

LES OBLIGATIONS

GOVERNEMENT DU CANADA

Table of Canadian government bonds including companies like Can 13 1/2%, Can 13 1/2%, Can 13 1/2%, etc.

LES OBLIGATIONS

GOVERNEMENT DU CANADA

Table of Canadian government bonds including companies like Can 13 1/2%, Can 13 1/2%, Can 13 1/2%, etc.

OFFRE ET DEMANDE (TORONTO)

Table of Toronto offer and demand for various stocks including companies like ABC, ABC, ABC, etc.

LES OBLIGATIONS

GOVERNEMENT DU CANADA

Table of Canadian government bonds including companies like Can 13 1/2%, Can 13 1/2%, Can 13 1/2%, etc.

LES OBLIGATIONS

GOVERNEMENT DU CANADA

Table of Canadian government bonds including companies like Can 13 1/2%, Can 13 1/2%, Can 13 1/2%, etc.

LES OBLIGATIONS

Table of Canadian government bonds including companies like Can 13 1/2%, Can 13 1/2%, Can 13 1/2%, etc.

LES OBLIGATIONS

GOVERNEMENT DU CANADA

Table of Canadian government bonds including companies like Can 13 1/2%, Can 13 1/2%, Can 13 1/2%, etc.

LES OBLIGATIONS

GOVERNEMENT DU CANADA

Table of Canadian government bonds including companies like Can 13 1/2%, Can 13 1/2%, Can 13 1/2%, etc.

# Projet immobilier de plusieurs centaines de millions pour le Centre régional de Longueuil

PHILIPPE DUBUISSON

Un consortium regroupant le Trust Général du Canada, Trizec et Bramoli projette d'investir «quelques centaines de millions de dollars» dans un vaste projet immobilier, comprenant tours à bureau, tours d'habitation et commerces dans le Centre régional de Longueuil.

La Presse a obtenu copie d'une résolution adoptée par le Comité exécutif de Longueuil le 6 juin dernier pour informer les promoteurs. Les développements Natco Itée — filiale du Trust Général du Canada — et Trilea Centers inc. — groupe formé de Trizec Corporation et de Bramoli

inc. de Toronto —, «que la Ville de Longueuil considère le nouveau projet soumis pour le Centre régional comme étant une base solide pour en amorcer l'étude conjointe».

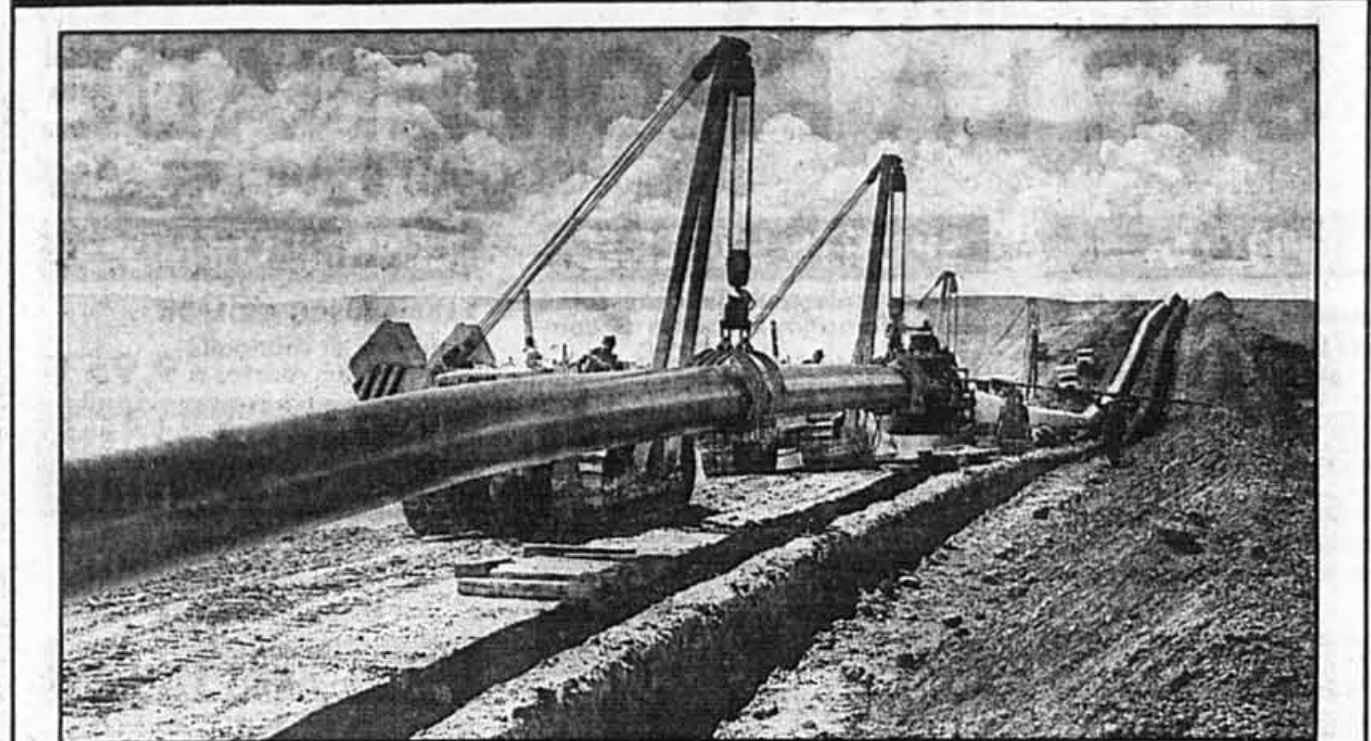
Le président et chef de la direction du Trust Général du Canada, M. Maurice Myrand, confirme l'existence du projet mais refuse d'en dévoiler les détails pour le moment. «Nous négocions présentement avec les autorités de Longueuil et je préfère ne rien dévoiler pour le moment. D'ici à 15 jours, je pourrai en dire davantage.»

Le commissaire général au développement de Longueuil et membre du comité ad hoc formé pour étudier le projet, M. Étienne Héroux, souligne qu'il s'agit d'un projet «immen-

se» et que les négociations vont bon train. «Nous avons rencontré les promoteurs ce matin et avons convenu que l'annonce officielle du projet sera faite par les promoteurs.»

Selon nos informations, le projet porte sur près d'un million de pieds carrés de terrains situés au nord du Centre hospitalier Pierre-Boucher, rue Jacques-Cartier. L'investissement atteindra entre \$ 200 millions et \$ 300 millions, selon la version finale du projet qui sera adoptée.

«Le Comité exécutif de Longueuil considère que ce projet multifonctionnel reflète l'esprit et la philosophie recherchés par la Ville de Longueuil dans son Centre régional», peut-on lire dans la résolution du comité.



## Le pipeline de Trans-Canada sera allongé

Trans Canada a déposé une demande visant l'agrandissement de son réseau pipelinier en Saskatchewan, au Manitoba, en Ontario et au Québec. L'agrandissement comprend la construction de 853 kilomètres de pipeline, au coût d'environ \$ 1,2 milliard.

Ces travaux ont pour but d'augmenter la capacité du réseau de TCPL pour desservir les besoins croissants des marchés canadien et à l'exportation

à partir du 1er novembre 1991.

TCPL, en plus d'agrandir son réseau, installera 16 nouveaux compresseurs et construira trois nouvelles stations de compression.

La société estime que ces opérations hausseront ses droits applicables dans la zone de l'Est d'environ 6 cents le gigajoule en 1991-1992 et de 9 cents le gigajoule en 1992-1993. Le niveau de référence étant d'environ \$ 1,04 le gigajoule.

## Création d'un institut de recherche sur les biomatériaux

Presse Canadienne QUÉBEC

Un institut de recherche sur les biomatériaux, nécessitant un investissement initial de \$ 3 millions, vient d'être créé à Québec et sera logé à l'hôpital Saint-François-d'Assise.

Le principal bailleur de fonds de l'Institut des biomatériaux sera le ministère de la Santé et des Services sociaux qui a fourni \$ 1,7 million de l'investissement initial et qui s'est engagé pour une somme de \$ 550 000 par année. L'université Laval, de son côté, s'est engagée à contribuer les salaires des chercheurs au montant de \$ 300 000 par an. Les frais de logement et d'administration, d'un montant sensiblement égal, seront acceptés par l'hôpital

tandis que le Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ) assurera les services de marketing du nouvel institut.

La direction de cet institut a été confiée au Dr Robert Guindon, du laboratoire de chirurgie expérimentale de la Faculté de médecine de Laval. Son équipe comprendra au début une dizaine de chercheurs, mais ce nombre sera porté à 30 dès la deuxième année de fonctionnement.

L'institut a reçu le mandat de développer et d'évaluer l'efficacité de tissus biologiques ou synthétiques utilisés dans les secteurs médical ou hygiénique, tels que les pansements, les prothèses artérielles, les couches.

Le marché canadien des biomatériaux est évalué à environ \$ 2 milliards par année et provient à 65 pour cent de l'extérieur du pays.

## Le Montréal Trust dans ses nouveaux locaux

Le Montréal Trust, qui célèbre cette année son centenaire, vient d'emménager dans son nouveau siège social, Place Montréal Trust, avenue McGill College.

L'opération, qui affectait les 850 employés du siège et de ses succursales principales, s'est déroulée au cours des trois derniers week-ends et constitue l'un des plus importants déménagements à Montréal depuis plusieurs années.

Auparavant, le Montréal Trust avait ses bureaux à la Place Ville-Marie. Une attention toute particulière a été accordée au déménagement du contenu des voûtes de l'institution, représentant des titres et valeurs de plusieurs dizaines de milliards de dollars.

## Entrée en opération de la mine Ansil, près de Rouyn

CAMILLE BEAULIEU de la Presse Canadienne ROUYN-NORANDA

La compagnie Minnova Inc., issue de la prise de contrôle en 1986 de Corporation Falconbridge Copper par Kerr Addison Mines Ltd., a inauguré hier la nouvelle mine Ansil près de Rouyn-Noranda. Située en plein centre du périmètre dans lequel la Division Lac Dufault de la compagnie Minnova Inc a successivement exploité les mines Norbec, Millenbach et Corbet, au cours des 25 dernières années, la mine Ansil a nécessité des investissements directs de \$ 62 millions et crée 200 emplois.

Ansil devient le plus gros producteur de cuivre du Québec, avec 175 000 tonnes métriques de concentrés par an au cours des deux premières années d'opération. Une production suffisante pour en faire le second client du smelter de Minéraux Noranda Inc. après la mine de Kidd Creek de Texas Gulf à Timmins.

Avec des réserves de 1 585 000 tonnes à 7,22 p. cent de cuivre le gisement Ansil s'avère particulièrement riche, affichant des teneurs en cuivre deux fois plus importantes que celles de ses concurrents.

En plus des investissements directs de \$ 62 millions, l'entrée en opération de la mine Ansil a contraint Ressources

Audrey Inc. propriétaire de la mine Mobern à injecter \$ 21 millions dans la construction d'une usine de concentré de cuivre. La mine Mobern faisait jusqu'ici traiter son minerai à l'usine de la mine Norbec aussi propriété de Minnova Inc. Le minerai extrait de la mine Ansil mobilisera toutes les capacités de transformation de cette usine.

Le gisement Ansil a été découvert en 1981. Productrice de cuivre, d'or, de zinc et d'argent, la mine exploite un dépôt de sulfure massif d'une profondeur variant de 1 200 à 1 500 mètres, deux fois plus profond que les mines exploitées par le passé dans ce camp minier.

La pression exercée sur les rocs à de telles profondeurs est si importante que la compagnie a dû innover au chapitre de la sécurité, pour améliorer le soutènement des roches et vérifier constamment les modifications de pression à l'aide d'un réseau de sondes micro-sismiques, a expliqué le gérant de la mine Jean Desrosiers.

Pour plus de sécurité, les galeries seront immédiatement remblayées avec de la roche stérile et du béton dès que les opérations d'extraction y seront terminées. Selon le directeur, ces profondeurs multiplient les risques de «coups de toit», c'est-à-dire littéralement l'éclatement des piliers sous la force de la pression.

## LES GRAINS

Table with multiple columns showing grain prices for various commodities like wheat, corn, and soybeans in different regions like Winnipeg, Vancouver, and Chicago.

## LA BOURSE EN BREF

Market summary table for Montreal, Toronto, and New York. Includes sections for 'Faits saillants' (Key facts), 'Valeurs les plus actives' (Most active values), and 'Indices Dow Jones' (Dow Jones indices).

## OPTIONS TRANS-CANADA (transigées)

Table listing various options contracts with columns for 'Série', 'Opt. Dem.', 'Opt. Off.', 'Opt. Val.', 'Série', 'Opt. Dem.', 'Opt. Off.', 'Opt. Val.'.

## NEW YORK suite de la page A 10

Table of New York market data including various stock prices and indices.

## ALBERTA

Table of Alberta market data, including commodity prices and other financial indicators.

## BESTIAUX

Rapport hebdomadaire (PC) — Les arrivages au marché de Montréal cette semaine totalisent 460 bovins, 647 veaux et six porcs.

Les prix s'établissent ainsi: Bovillons: ventes insuffisantes pour faire une cotation. Taures, commercial: \$63,00-65,00.

Vaches, D1-2: \$60,00-64,00; D3: \$56,00-60,00; trois communes: \$52,00-56,00.

Taureau: \$66-73,50. Veaux d'abattage de choix et bœufs animaux: \$100,00-114,00; moyens et communs: \$75,00-100,00.

Veaux de remplacement de veau laitier, de bonne qualité: \$120,00-140,00; moyens et communs: \$90,00-125,00.

Prix moyen du porc à l'indice 100 au Québec, lundi: \$143,07 (à 100 kg); mardi: \$139,01 (à 100 kg); mercredi: \$147,20 (à 100 kg).

## RAPPORT FINANCIERS EXPRESS

Table showing financial reports for various companies, including 'Groupe Videotron Inc.', 'Adress Wines Ltd.', and 'Laidlaw Transportation'.

Advertisement for 'LU...' featuring a large 'VENDU!' (SOLD!) sign and contact information for 'LES ANNONCES CLASSEES' with phone number 285-7111.

# Le complot à la jambe de bois: les accusés sont reconnus coupables

LISA BINSSE

■ Marcel Perreault, un unijambiste de 34 ans, et Michel Beaulieu, 31 ans, ont été reconnus coupables hier en Cour supérieure de complot pour importation d'un kilo d'héroïne par un jury de six hommes et de six femmes, après deux jours de délibération. Perreault avait transporté une partie de la drogue dans sa jambe de bois.

Les deux hommes devront revenir devant le juge Pierre Pinard mardi prochain pour entendre les arguments de leur avocat et du procureur de la Couronne avant le prononcé de la sentence.

La preuve de la Couronne, représentée par Me Pierre Gilbert, reposait essentiellement sur le témoignage d'un agent double de la Gendarmerie royale du Canada, l'écoute électronique et la filature.

Dans son exposé à l'ouverture

## Collin subira son enquête en novembre

■ Louis-Marie Collin, 28 ans, accusé d'agression sexuelle sous la menace d'une arme, de séquestration et de voies de fait sur une femme chauffeur d'autobus de la STCUM, subira son enquête préliminaire le 21 novembre prochain. Entre-temps, il demeurera en prison.

Le 26 juin, Collin a renoncé à sa libération sous caution. Son avocat, Me Denis Mondor, avait alors expliqué au juge Maurice Johnson, de la Cour du Québec, que Collin était déjà en libération conditionnelle au moment de l'agression qu'on lui reproche.

L'agression est survenue le 10 juin. À ce moment-là, Collin était pensionnaire d'une maison de transition où il purgeait la fin d'une sentence imposée pour viol en 1982. Il avait été condamné à huit ans de prison, en première instance, mais la Cour d'appel avait allongé la sentence à 12 ans.

Collin a été arrêté le 22 juin. Il est accusé d'avoir séquestré l'employée de la STCUM alors seule dans son véhicule, à l'angle des rues Viau et Notre-Dame, de l'avoir agressée sexuellement, de s'être livré à des voies de fait et d'avoir proféré des menaces. Il est aussi accusé d'avoir eu illégalement en sa possession un revolver.

## Poursuivie pour un vol d'électricité

GERMAIN TARDIF

■ Hydro-Québec a intenté, en Cour supérieure, une poursuite de \$ 51 136 contre une compagnie d'excavation de Montréal qu'elle accuse de lui avoir subtilisé de l'énergie électrique durant une période s'étendant du 1er septembre 1982 au 1er septembre 1987.

Selon Hydro, la société Jean et Allard Excavation aurait branché une fournaise électrique à air chaud de 20 kilowatts suspendue dans son garage de la rue Souigny en la raccordant au réseau électrique sans passer par le compteur, c'est-à-dire avant toute possibilité de mesurage de l'énergie utilisée.

Le fait a été constaté le 31 août 1987, précise Hydro qui réclame la valeur de l'énergie subtilisée pendant ces cinq années, et qu'elle établit à \$ 8 571,62, taxe comprise.

Elle demande, de plus, une somme supplémentaire de \$ 22 764,78, qui représente l'addition du double de la consommation subtilisée, comme le prévoit la loi de l'Hydro-Québec, de la pénalité de quatre p. 100 par jour de subtilisation, et de l'amende statutaire de \$ 100.

du procès, Me Gilbert avait expliqué qu'il y avait eu une entente entre Beaulieu et l'agent double pour faire un voyage en Thaïlande en vue d'acquiescer l'héroïne.

Toutes les rencontres entre Beaulieu et l'agent double, ainsi que celle, en février dernier, en présence de Perreault, et toutes les conversations téléphoniques avaient été enregistrées.

L'agent double avait expliqué à Beaulieu qu'il était celui qui financerait le tout.

La première rencontre a eu lieu en octobre 1988 et la dernière, le 15 février dernier dans un hôtel de Montréal.

Pendant la première rencontre, Beaulieu avait dit à l'agent de la GRC qu'il avait de bons contacts en Thaïlande où l'héroïne ne coûtait pas cher.

Beaulieu était d'avis qu'il y avait de l'argent à faire là. Il lui avait aussi expliqué que deux à trois courriers étaient requis pour le transport de cette héroïne. Chaque courrier ne pouvant pas transporter plus que 350 grammes.

D'où l'utilité particulière de Perreault qui, grâce à sa prothèse, pouvait faire le travail de deux

hommes. Le reste de la drogue serait transportée par voie interne, dans des condoms.

Perreault, qui n'a participé qu'à la dernière rencontre, devait recevoir 10 p. cent des profits. Beaulieu et l'agent double devaient se partager le reste des profits provenant de la vente de l'héroïne. Le coût d'achat en Thaïlande était de \$ 15 000 le kilo, ou \$ 15

le gramme. Un gramme pourrait se vendre \$ 500 à Montréal.

Selon Beaulieu, la pureté de l'héroïne en question était telle qu'elle devait être coupée trois fois pour ne pas que l'utilisateur meure d'une surdose.

Les deux hommes, constamment sous filature, ont été arrêtés avant de pouvoir effectuer leur voyage, prévu au printemps.

# LA PLACE . . .

## POUR LA VENTE DU JAZZMAN SUR LA PROMENADE JUSQU'AU 8 JUILLET 1989

### NIAISERIES

vous offre **25%** sur toute la marchandise en cuivre et **10%** sur les cafetières «BODUM»

### CHARLES DAVID

**20% à 80% DE RÉDUCTION SUR LA MARCHANDISE SÉLECTIONNÉE**

### HALLMARK

**SPÉCIAUX D'ÉTÉ SPECTACULAIRES JUSQU'À 40% SUR CADRES SÉLECTIONNÉS (Quantité limitée)**  
Tél.: 331-2581

### ALCATRAZ

Camisoles à partir de **7,99 \$**  
shorts à partir de **12,99 \$**  
pantalons de coton à partir de **14,88 \$**  
Chemises à manches courtes à partir de **9,99 \$**

### FREDELLE

Cette semaine, vous économisez jusqu'à **50%** de rabais sur tous les souliers d'été et sacs à main en vogue.

### RANDY RIVER

Économisez jusqu'à **50%** sur une sélection de marchandise.

### FREEDOM

T-shirts assortis **9,99 \$**  
Vestons de baseball en denim **19,99 \$**

### ALDO

Jusqu'à **50%** de réduction sur une sélection de chaussures et sacs à main pour hommes et femmes.

### ORLANDO

**GRANDE VENTE** sur colliers et ceintures.  
Régulier **19,95 \$** et plus  
**SPÉCIAL, 99 \$**

### YU FASHION

JUSQU'À **80%** DE RABAIS sur marchandise sélectionnée.

### BOCA

«VENTE DE SURFI» Spécial sur les vêtements de plage des îles  
T-shirts **10 \$** Rég. 12 \$

### KINNEY

**5 \$ à 10 \$** de réduction sur toutes les chaussures REEBOK

### LUVIN

vous offre un **ATTACHÉ CASE TOUT CUIR**.  
Rég. 160 \$  
**SPÉCIAL 100 \$**

### DELAVEINE

De **20% à 50%** sur la marchandise d'été.

### SPORTS EXPERTS

Grande sélection de chaussures de golf Footjoy, modèle Greenjoy en solde à **44,99 \$** (Hommes et Femmes).

### DANS UN JARDIN

Découvrez l'harmonie des fragrances et des couleurs.

### COLLECTION FRANÇAISE YVES SAINT-LAURENT

**30%, 40% et 50%** SUR TOUTE LA MARCHANDISE

### PINGOUIN

Rabais jusqu'à **70%** sur fil à tricoter, laine et coton. Et jusqu'à **70%** sur bas et collants.

### VESTIAIRE SPORTIF

**50%** sur une sélection de chemises habillées d'été, T-Shirts et shorts.

### RAGLANS

Pour vous mesdames, des jerseys de coton à **50% DE RABAIS**

### FACES

Achetez un crayon KHOL à prix régulier et obtenez-en un second pour **1,99 \$** seulement

### CENTMIL CHEMISES

**RABAIS JUSQU'À 80%** Chemises et chandails à manches courtes à **9,95 \$**

### CENTRE DE BEAUTÉ YVES ROCHER

EXCEPTIONNEL

**50%**

Sur items pré-sélectionnés

### FEMME CRÉATIONS

**GRANDE VENTE FINALE DE 50% À 80%**

### DISCUS

**4 \$** de rabais sur tous les disques compacts pré-sélectionnés MCA

### MOUSTACHE

JUSQU'À **75%** DE RÉDUCTION sur vêtements et accessoires pour hommes.



3131, Côte Vertu  
sortie 62 de la Transcanadienne  
ou l'autobus 121 ouest  
de la station de métro Côte Vertu



la PLACE  
*Vertu*

# LE COMBAT DES DURS

Dimanche le 9 juillet

## L'Amble Blue Bonnets, une compétition féroce.

Sous vos yeux, des athlètes parmi les meilleurs chevaux d'Amérique du Nord, des durs de durs de 4 ans et plus, vont se disputer une course ultra-serrée. L'enjeu, une bourse de 125 000 \$.

L'Amble Blue Bonnets, ça va être du sport.

*Du sport plein la vue*

L'Hippodrome  
Blue Bonnets